

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5155

FAIS CE QUE DOIS!

LA CAMPAGNE DU "DEVOIR" POLITIQUE MUNICIPALE

Regain de confiance — Utiles contacts

On m'a persuadé que je dois rendre compte aux lecteurs du *Devoir* des résultats de la campagne poursuivie depuis notre dixième anniversaire, afin d'assurer la survie du journal. Cette analyse, m'affirme-t-on, aurait une double utilité: elle encouragerait ceux de nos amis qui nous ont apporté le précieux appui de leurs conseils, de leurs efforts et de leur bourse; elle serait propre à stimuler de nouvelles initiatives, des concours plus nombreux et non moins efficaces. Peut-être.

En tout cas, je me rends volontiers à cet avis. J'y trouve l'occasion d'exprimer ma vive et profonde reconnaissance à tous ceux, prêtres ou laïques, professionnels ou modestes travailleurs, qui m'ont aidé à poursuivre la rude tâche entreprise depuis près d'un an. Et puis, il peut y avoir quelque avantage, en effet, à faire la synthèse des impressions et des constatations recueillies au cours d'une tournée dont l'ampleur a vite dépassé nos plans primitifs, puisqu'elle est devenue une véritable campagne d'éducation populaire en faveur des œuvres de presse catholiques et nationales.

La première et la plus consolante de ces constatations, c'est celle de l'ardente sympathie que notre œuvre inspire à ceux qui la connaissent, et de l'intérêt grandissant qu'elle éveille chez ceux qui ne la connaissent pas ou la connaissent mal.

L'avouera-t-elle, en toute naïveté? Le nombre d'amis que le *Devoir* compte partout, dans la province, dépasse notablement nos prévisions. A maintes reprises, et notamment à notre Congrès de janvier, on nous disait: "Le *Devoir* a plus d'amis que vous ne pensez." Dans ces assurances, nous faisons, trop large évidemment, la part des illusions, la part aussi de l'amical désir de nous encourager. Il m'est doux de confesser aujourd'hui qu'on n'exagère nullement.

Oui, le *Devoir* compte beaucoup d'amis, d'amis intelligents et dévoués, de vrais amis. Tous les hommes qui se livrent à un labeur ingrat, sans savoir si leurs intentions sont comprises, si leurs efforts sont appréciés, sans savoir surtout si l'œuvre atteint son but, si elle accomplit le bien qu'ils se proposent, si elle vaut efficacement, — tous les hommes d'œuvres me comprendront, si je dis que cette seule constatation est pour nous un précieux renfort, pour le *Devoir* une garantie de durée et de bienfaisance.

Ce regain de confiance ne tient pas principalement à la satisfaction légitime mais quelque peu égoïste de dénombrer nos amis. Plus encore que les manifestations de sympathie, j'ai recueilli avec bonheur les témoignages rendus au bien accompli par le journal: fausses idées redressées, préjugés anéantis ou fortement entamés, fécondes initiatives suggérées ou soutenues, horizons élargis, patriotisme et fierté nationale réveillés, convictions raffermies, religion même, éclairée par l'étude, la réflexion et un plus efficace désir de se manifester par des actes sociaux.

Ces appréciations je les ai entendues formuler par les hommes les plus diversément situés: prêtres, éducateurs, professionnels, hommes d'affaires, ouvriers, tous catholiques, évidemment, et affranchis du joug des partis. Avec quel bonheur ai-je apporté l'expression de ces jugements à mes dévoués collaborateurs, attachés à la meule, et aux rares amis qui se dévouent en permanence au soutien matériel du journal! C'est bien, en ce monde, leur meilleure récompense. Ce sera aussi pour eux un motif additionnel de poursuivre le travail et d'améliorer l'œuvre le plus possible.

A ce gain moral, la campagne entreprise — qui va se prolonger, si l'endurance physique ne me fait pas défaut — en ajoute un autre, plus étroitement professionnel mais corrélatif au premier. Ce contact intime avec une foule de personnes de toute catégorie, de situation, de mentalité et de préoccupations diverses, vaut à notre œuvre et à ceux qui la dirigent un inappréciable apport d'expériences, d'idées, d'opinions, de faits nouveaux ou inconnus, ou insuffisamment appréciés.

Par état, le directeur et les rédacteurs d'un journal — d'un journal d'idées, bien entendu — doivent tout savoir, s'intéresser à tout, donner leurs avis sur tout ce qui se passe d'important dans leur pays ou ailleurs. Du moins, c'est ce que l'on attend d'eux. D'autre part, les exigences du labeur quotidien les attachent à la glèbe. Ils sont réduits à limiter leurs sources d'information à la lecture des autres journaux, — d'où il n'est guère facile de tirer la vérité pure — et à quelques relations extérieures, forcément restreintes.

Ce grave inconvénient se fait surtout sentir dans les journaux de doctrine qui, vivant de peine et de misère, ne peuvent se payer le luxe de correspondants étrangers compétents, tout à leur service, ni permettre à leurs principaux rédacteurs d'aller au loin rafraîchir leurs idées, puiser à bonne source les renseignements nécessaires et confronter leurs opinions avec celles d'autrui ou simplement avec les faits extérieurs.

Et cependant, ce sont précisément les journaux de doctrine qui ont le plus besoin de ces contacts. Combien l'action du *Devoir* gagnerait en efficacité, si son directeur et ses principaux rédacteurs pouvaient, à tour de rôle, explorer les parties diverses du vaste champ où le journal est appelé à porter l'attention de ses lecteurs! Que de manœuvres louches ou tendancieuses dénoncées à temps, que de mensonges dévoilés, que de faits topiques à signaler, que de forces inertes à mettre en branle!

En tout ce qui touche aux mouvements généraux du monde, ce besoin d'informations authentiques devient chaque jour plus impérieux, pour deux raisons principales: la première, c'est que la participation intense du Canada à la guerre européenne, et l'action réflexe qui en résulte, nous ont jetés en plein courant du désarroi d'idées et de faits où le monde se débat; la seconde, c'est que les sources où nous puisons nos informations sur les événements du monde sont de plus en plus accaparées et empoisonnées par les hommes et les factions puissantes qui entraînent les peuples à l'abîme.

Si, au cours de la guerre, nous avons réussi à garder notre sang-froid, alors que tant de têtes solides chaviraient, si, à l'heure actuelle, nous pouvons jeter quelques cris d'alarme et signaler certains dangers de d'autres n'aperçoivent pas, c'est que des expériences antérieures, des contacts pris en des occasions favorables, quelques coups d'oeil jetés de près dans les arcanes où se trament les grands complots, nous permettent de percevoir les ténèbres du mensonge et de rompre la conspiration du silence. Mais souvent, faute d'informations précises ou récentes, il nous faut crier par intuition.

En attendant qu'une moindre pénurie nous permette de reprendre ce service d'information extérieure, la tournée de propagande du directeur a du moins valu au journal d'utiles renseignements sur les problèmes intérieurs. Tout le long de la route, entre les assemblées publiques, les réunions intimes se sont multipliées, des vues se sont échangées, d'amicales discussions ont fait surgir certains aperçus ignorés ou négligés, des moyens d'actions ont été mis en valeur, des solutions ont mûri. Qu'on me permette de remercier ici tous les bons courages qui m'ont fait accueillir, tous les bons esprits qui m'ont éclairé de leurs lumières et fortifié de leurs conseils. J'ose espérer qu'ils ont eux-mêmes tiré quelque profit de ces rencontres.

Henri BOURASSA.

LE BUDGET DES TRAVAUX PUBLICS — LA CHARTRE — ON CHERCHE UN SURHOMME — L'AUTONOMIE DE MONTREAL — ANÉMIE PERNICIEUSE.

L'augmentation du budget des travaux publics se chiffre, pour l'année 1921, à \$500,000. C'est une somme considérable; mais elle nous semble justifiée.

Beaucoup de travaux ont été négligés dans le passé qui ne pourraient être plus longtemps ajournés sans entraîner des désastres.

Les commissaires annoncent l'affectation d'une somme de \$300,000 pour la préparation d'un plan général de la ville. Ce n'est point trop tôt. Nos lecteurs se souviennent que nous réclamons l'exécution de ce plan depuis nombre d'années. C'est un travail long, difficile et même coûteux, puisqu'il doit coûter environ cinq fois la somme qui y est affectée cette année.

Il sera tellement utile que cette dépense sera comblée cent fois par les économies réalisées ultérieurement.

Il faut faire une sorte d'inventaire, savoir exactement où nous en sommes afin de préparer l'avenir, d'éviter que la ville continue de se développer sans ordre, sans direction, à la diable.

Cela ne concerne pas seulement la construction des maisons, mais aussi les extensions à apporter au service de l'eau et des égouts.

Dans un rapport qu'il a soumis au congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, M. Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire de la ville, disait à ce sujet: "Les déboursés d'argent qu'il occasionnent (les plans) ne sont pas comparables aux bienfaits réalisés tant au point de vue de la salubrité publique qu'au point de vue de l'économie et de l'esthétique. Les faits d'expropriation déboursés par les villes sont les meilleures preuves du coût de l'improvisation et des erreurs du passé. Celles-ci ont été commises à cause de l'absence d'un plan d'ensemble et d'aménagement."

La construction des égouts, pour ne considérer que cet aspect du problème, a été faite en dépit du bon sens. Nous avons parlé déjà des inconvénients soufferts par les habitants des bords de la rivière des Prairies; ceux-ci sont littéralement empoisonnés par la ville de Montréal. Notre système général des égouts est à réorganiser. Il faut absolument établir de nouvelles usines d'épuration. L'ingénieur sanitaire attaché au conseil supérieur d'hygiène de la province, M. J.-T. Lafrenière, a déjà fait des recommandations à ce sujet.

Il est d'avis que toutes les eaux usagées qui se versent dans la rivière des Prairies devraient être au préalable traitées "vu que les eaux de la rivière Ottawa, ne se mêlent pas, au Bout de l'île, aux eaux du fleuve". Tous ceux qui ont quelque peu canoté en cet endroit savent que M. Lafrenière a raison: la division des eaux est très nettement marquée. Le rive sud reçoit des eaux vertes et transparentes; la rive nord se baigne dans une eau noire et opaque.

De plus, le plan, en prévoyant longtemps à l'avance les expropriations, en indiquant les endroits qui devront être consacrés à l'habitation et ceux qui devront être affectés à l'industrie, empêchera la répétition des erreurs anciennes. En indiquant d'avance les développements de ses services, la ville conduira son agrandissement et ne sera plus à la merci de la spéculation qui fait surgir, ici et là, des groupements de population qu'il faut aller ensuite desservir à grands frais, en traçant des routes à travers champs, en étendant démesurément le service des égouts et de l'aqueduc. La ville pourra croître normalement, consciemment. Les erreurs de 1912 et de 1913 auront été bonnes à quelque chose, si elles nous inspirent la prudence pour l'avenir.

Les commissaires augmentent encore le budget de la voirie. En cela, ils n'ont pas tort; l'arrosage des rues commence trop tard et finit trop tôt. Celles-ci étaient dans un état infect lors du congrès des chirurgiens de l'Amérique du Nord, il y a quelques jours. Les visiteurs ont dû emporter une piètre opinion de notre administration municipale.

La pluie et le soleil ont toujours été jusqu'ici les principaux fonctionnaires de la voirie: il est temps que, dans une ville de sept cent mille âmes, l'on tienne compte de la relation intime entre les services d'arrosage et d'entretien de la neige au printemps et le service d'hygiène. Celui-ci perd son temps à prêcher l'ordre et la propreté, quand la ville ne donne pas le bon exemple. Notons, en passant, que le service de l'enlèvement des vidanges reste singulièrement défectueux. La régularité devrait être la règle dominante de ce service; elle en est totalement absente et toutes les rues de la ville sont transformées pendant plusieurs heures par semaine en dépotoirs. L'enlèvement des déchets devrait se faire dès l'aube, ou même la nuit; il se fait au contraire au moment où les rues regorgent de passants.

Le rapporteur de la commission de la charte avait rédigé en anglais ses suggestions. Il les avait prêtes, dit-il dans les chartes américaines et ne s'était pas donné la peine de les traduire. Il est heureux tout de même que dans un tel milieu où l'élément majoritaire est en minorité, un homme se soit trouvé pour protester.

Il faut dire que le rapporteur n'avait pas eu non plus la main heu-

reuse quand il a fait la transcription *ad usum Marianopolis* des chartes américaines.

Le contrôle des écoles ne sera jamais plus mal compris ni administré que lorsqu'il sera confié à un conseil municipal.

Il va de soi, en effet, que l'administration d'une ville comme Montréal, au simple point de vue des travaux publics, de la police et de l'hygiène, est déjà suffisante pour absorber le temps des conseillers. Si on y ajoutait l'administration des écoles, il s'ensuivrait que les intérêts de l'éducation seraient nécessairement négligés et passeraient après toutes les autres questions. On pratiquerait dans leur budget aussi les coupures les plus insensées, en temps de crise.

Comme l'indiquait l'un de nos lecteurs, il y a à quelques jours, le salut est dans la décentralisation. Des esprits simplistes veulent tout fonder, tout unir, tout lier. Ils ne se rendent pas compte des limites des élus de la démocratie et placent des espérances insensées dans la création d'une gerarchie municipale. Il ne leur manque que le surhomme, l'Argus aux cent yeux, et qui les puisse garder toujours ouverts, le jour comme la nuit, pour faire fonctionner leur système.

Par ailleurs, la ville de Montréal fera bien de réclamer auprès de la législature le maximum d'autonomie compatible avec sa situation de métropole du Canada. Québec, on doit l'admettre, nous a rendu de très mauvais services, dans le passé. Les annexions ont été souvent votées contre le consentement, voire même en dépit de l'opposition indignée des représentants de la ville de Montréal. Et si aujourd'hui nous souffrions d'anémie pernicieuse, la faute en est pour une bonne part, pour la plus grande part, au parlement, qui nous a imposé une crise de croissance débilante. Il eût dû nous conseiller la modération; il nous prêchait, au contraire, le gaspillage. Il poussait à la mégalomanie sa fille dont il eût dû réprimer des ambitions qui n'étaient point à la mesure de ses ressources.

Toute nouvelle charte devra porter, en termes très nets, que jamais, pour aucune considération, il ne sera permis à la législature d'imposer quelque dépense que ce soit à la ville de Montréal; que jamais des particuliers, s'adressant au comité des bills privés, ne pourront obtenir des expropriations qui leur auront été refusées par la ville de Montréal.

Bref, Montréal doit être libre de choisir elle-même le temps et le mode d'adoption des municipalités qui vivent auprès d'elle; elle doit être maîtresse chez elle.

Louis DUPIRE.

BLOC-NOTES

A Genève

On annonce d'Ottawa que MM. Foster, Doherty et Rowell, représenteront le Canada à la réunion de novembre de la Société des Nations, à Genève. Les deux premiers doivent s'embarquer ces jours-ci et M. Rowell, qui est à voyager outre-mer, les rejoindra sur le continent européen. On ne voit guère ce que la présence de ces trois hommes politiques canadiens à Genève vaudra de bon au Canada; mais on sait très bien par ailleurs que leur voyage sera un des nombreux incidents qui marqueront le progrès des idées de ceux qui veulent jeter le Canada dans toutes les aventures de la politique internationale. Nous avons, à la signature des nombreux traités de paix, pris des engagements dont nous soupçonnons encore à peine tout le portée; et notre entrée dans la Société des Nations, n'est pas pour diminuer les charges que nous avons assumées en Europe.

Ces avances

Les raffineurs de sucre sont en instance auprès du ministère fédéral pour obtenir de l'aide dans ce qu'ils disent être la crise dangereuse qu'ils traversent. Si nous comprenons bien ce qui se passe, les raffineurs veulent avoir soit un prêt du gouvernement pour payer la perte du sucre brut, qu'ils doivent acheter, soit une diminution des droits de douane sur celui qu'ils importent. Nous répétons ce que nous avons déjà écrit à ce sujet et ce qu'il ne faut pas perdre de vue, à savoir que les profits des raffineurs depuis quelques années augmentent le public à exiger qu'on lui fasse connaître, avant que le ministère leur consente quelque prêt ou quelque crédit que ce soit, quelles ont été leurs opérations, du point de vue financier, et dans quelle situation exacte ils se trouvent aujourd'hui. Les raffineurs peuvent se trouver dans une situation précaire; mais nous ne le savons que par ce qu'ils en disent, et le mieux serait de démontrer au public qu'en fait, en réalité, précaire. Le mouvement des valeurs sucrières en bourse, depuis quinze ou vingt mois, a été tel qu'il contredit au premier abord ceux qui parlent de crise. On sait qu'il s'est fait beaucoup d'argent dans les sucres; et l'on ne croira guère qu'il s'en perd maintenant au point de compromettre toute cette industrie, à moins que cela ne soit prouvé de toute évidence. Aussi bien faudra-t-il pour cela une enquête impartiale et à ciel ouvert. Les raffineurs sont-ils prêts à y comparaître et à y laisser voir leurs livres et les détails de leurs bilans annuels?

Des "Huns"?

Les gazettes américaines ont traité les Allemands de Huns, pendant la dernière guerre européenne. Le mot sonnait bien. La revue *America*, de New-York, le reprend et l'applique à des soldats américains, qui, dans l'île d'Haïti, ont commis, pendant ces cinq dernières années, des crimes insoupçonnés, que le public vient seulement d'apprendre. "Tous les Huns n'étaient pas dans l'armée prussienne; il y en avait aussi dans l'admirable infanterie de marine des États-Unis et ils ont commis des crimes atroces à Haïti la malheureuse. Depuis un an et davantage, on disait que tout n'allait pas très bien, dans cette petite île; mais on croyait qu'un homme venu de l'uniforme américain ne se souillerait, ainsi que son drapeau, d'actes de sauvagerie. C'est ce que certains de nos soldats ont pourtant fait. Car, dans son rapport au secrétaire de la marine, le général de brigade George Barnett, jadis commandant du corps d'infanterie de marine, déclare que "practically indiscriminate killing of natives has gone on for some time". Le général, tout naturellement, "a été saisi" outre mesure d'entendre parler de tels faits et d'apprendre qu'il était possible que des marins de quelque catégorie que ce soit aient pu faire aussi mal leur devoir". A la vérité, des soldats marins de certaines catégories ont si mal accompli leur devoir que, pendant cinq ans d'occupation américaine, à Haïti, 3,250 "bandits armés" ont été tués, parmi lesquels, apparemment, de malheureux prisonniers; tous ont été tués dans l'intérêt de la finance et de l'humanité, ce beau mot rendu populaire par des notes diplomatiques qui ont ébranlé le monde et laissé nos ennemis sur pied. Car notre infanterie de marine a été dépêchée à Haïti pour empêcher les corsaires et s'est occupée à des "queries" des soldats marins de certaines catégories qui résistaient à la tentation de prolonger ce régime sous le drapeau américain. Voilà qui sent mauvais aux yeux des citoyens américains qui ont fait tant de sacrifices pour la liberté, en Europe et aux États-Unis. Ce qui sent encore moins bon, ce sont les obstacles jetés par le gouvernement de Washington à tous les efforts faits pour s'enquérir de la tyrannie américaine dans l'île d'Haïti. N'est-ce pas significatif que lorsque le général Barnett se mit sur la piste des meurtriers, lui enleva le commandement de notre infanterie de marine sans donner aux Américains l'explication qu'ils ont droit d'obtenir de leurs serviteurs publics? Certes, nous en sommes à un jour d'humiliation nationale et il n'y a sur le sentier aucune lumière, il n'y a dans l'air aucune voix qui diminuent la honte qu'occasionne la révélation de ce fait que des soldats d'infanterie maritime américaine ont assassiné des Haïtiens dans l'intérêt de la finance et de l'humanité, écrit *America* dans sa livraison d'avant-hier. Quand on sait que c'est au temps de M. Wilson, l'homme des grandes formules humanitaires, que c'est sous son gouvernement, que se sont passées les atrocités américaines à Haïti, on reste encore plus sceptique à l'endroit des belles notes diplomatiques du président, pendant la grande guerre d'Europe.

Un sauveur

D'Annunzio a évidemment le sens du théâtre. On cable en effet de Milan à des journaux américains sérieux que le 4 novembre prochain, à l'occasion du groupement à Rome de vingt-cinq mille anciens soldats italiens de la grande guerre, il devait soudain apparaître en aéroplane dans le ciel, descendre parmi la foule, proclamer un nouveau régime, renverser le gouvernement présent et, sans doute, se faire reconnaître dictateur militaire de l'Italie comme il l'est de Fiume. Le correspondant du *Times* à Rome estime que l'Italie est à la veille d'un coup d'Etat et peut-être même d'un changement total de régime. On sait que maintes fois d'Annunzio a cru devoir remuer le monde littéraire, quand au vrai, s'il y a fait quelque bruit, il n'a pas réussi à le bouleverser par ses productions. Son action politique actuelle le même insuccès? Il s'en moque peut-être pas mal; car ce qu'il paraît surtout vouloir, au fond, c'est le tapage, la publicité, le bruit autour de sa personne.

Recettes et importations

On se flatte, dans les gazettes ministérielles, du fait que les recettes du gouvernement augmentent, à Ottawa. Ainsi, rien qu'au chapitre des droits de douane, il y a une hausse de recettes de près de 24 millions, pour le semestre clos le 30 septembre dernier. Tout cela est très bien. Mais cet accroissement n'est pas normal, il est même dangereux. On s'en rend compte, en consultant le tableau de notre commerce pendant le même temps. Ce qui met plus d'argent dans le trésor canadien, ce sont les importations de plus en plus considérables que nous faisons, au détriment de notre commerce et de notre industrie à nous. Tandis que nos exportations augmentent, au point que, pour le semestre dont il est question, les premières ont baissé d'une trentaine de millions, tandis que les importations ont monté de plus de 261 millions. Le surplus de nos recettes douanières provient en grande partie du surplus de nos importations. Mais plus nous achetons à l'extérieur et moins notre dollar y a de la valeur, dans les circonstances présentes, par suite de la baisse de nos exportations. C'est ce qui explique pourquoi les cours du change sont contre nous, aux États-Unis, où nous achetons de plus en plus grandes quantités de marchandises de toutes sortes. Les tenants de la doctrine protectionniste ne manqueront pas de voir un argu-

CHRONIQUE D'OTTAWA

RELATIONS COMMERCIALES

Ottawa, 24 — Notre commerce avec la France n'augmente pas sans difficultés. Dans un rapport au *Bulletin du Commerce*, par notre commissaire fédéral, M. Hercule Barré nous expose les raisons qui empêchent des relations commerciales plus nombreuses. D'abord, les importateurs français se plaignent amèrement que des firmes canadiennes ne veulent pas accorder de crédits selon une coutume bien établie en France. "Je suis convaincu", dit un exporteur éminent, "qu'un commerce considérable peut exister entre le Canada et la France, mais je suis également convaincu que rien d'important ne saurait être accompli avant que les Canadiens reconnaissent la stabilité de notre système de crédit."

Les exportateurs canadiens demandent le paiement des marchandises sur livraison et insistent pour que l'importateur français prenne à sa charge les risques de détérioration durant le voyage, ou bien, ils demandent le dépôt dans une banque canadienne d'un montant qui couvre la transaction. Ce système a prévalu depuis quelques années, mais les Français ne lui sont pas favorables et n'aiment pas à engager ainsi leur capital. Ils trouvent ailleurs des conditions de paiement plus faciles. A ce propos un autre importateur français dit ceci: "Je suis prêt à considérer les offres des compagnies canadiennes, mais avant de considérer les prix, je dois vous dire que j'ai adopté pour principe de ne pas accorder de crédits irrévocables. Si vous voulez m'accorder 30 ou 60 jours, nous pourrions faire des affaires, car vos produits sont beaucoup demandés en France". Il ajoute ensuite que durant les trois années passées, il a acheté des produits canadiens de toutes sortes et qu'il est satisfait de la qualité. Mais le prix de toutes choses étant si élevé partout, son capital ne suffirait pas à ses affaires, s'il le déposait comme garantie pendant longtemps dans les banques canadiennes, pendant que ses marchandises placent les produits. De plus, il n'est pas en position de payer, même quand ses vendeurs ont écoulé les produits, car l'acheteur ne le paiera pas avant trente jours. C'est lorsque le marchand de détail a acquitté son compte que l'importateur doit être appelé à payer l'exportateur. En un mot, les firmes françaises se refusent à subir tous les désavantages des transactions, en payant comptant ou en supportant les dommages faits aux produits durant le transport. Le même importateur ajoute encore: "Les Canadiens ne réalisent pas apparemment la haute moralité du commerce français. Les facilités sont rares ici, et si un homme refuse d'honorer ses effets de commerce, il est disgracié pour des années. S'il fait banqueroute, il ne peut pas retrouver la confiance. Durant la crise présente de l'industrie textile, il ne s'est pas produit une seule faillite dans toute cette branche de l'industrie française, pendant que des dizaines de maisons américaines ont été obligées de fermer leurs portes. Nous nous soutenons mutuellement par notre système de crédit, et si vous voulez faire du commerce avec nous, vous devez vous conformer à nos méthodes. Nous sommes prêts à vous donner des garanties de nos banques que vous devez accepter comme base de la transaction."

Cette mésintelligence entre commerçants français et canadiens est malheureuse, parce que le taux d'échange de la monnaie canadienne est moins élevé que celui de la monnaie américaine, et qu'ainsi nous pourrions enlever aux États-Unis une partie de son commerce avec la France. Par exemple, le saumon canadien est fort demandé en France, mais les marchands français ne reçoivent pas de listes de prix des exportateurs de la Colombie-Britannique, tandis que les exportateurs américains sont actifs sur le marché. Ils ont des dépôts en France et des agents accrédités qui profitent des fluctuations du change et des avantages que le marché peut offrir. Les Canadiens n'ont pas de dépôt et l'importateur français qui écrit à une firme de la Colombie-

Anglaise est obligé d'attendre deux jours pour recevoir une réponse. Avec d'aussi longs délais, il n'y a pas beaucoup moyen de s'entendre. Les principaux produits alimentaires canadiens en demande en France sont les huîtres en conserve, le fromage, le beurre, le bœuf et les pommes d'hiver. Les exportateurs canadiens sont aussi priés de ne pas faire leur liste de prix en dollars américains, parce que ce système complique les transactions et donne une fautive idée des prix.

Chaque année, se tiennent à Londres, à Glasgow et à Birmingham, trois foires des industries britanniques. Ces trois foires n'en forment en réalité qu'une seule puisque chacune expose des produits différents des deux autres. La liste des articles qui seront exposés à chacune de ces trois villes est déterminée depuis longtemps et rendue publique, de sorte que les exposants et les visiteurs savent où s'adresser. Tous les objets manufacturés en Angleterre se trouvent dans l'une des trois; et aucun industriel étranger n'a le droit d'y prendre part comme exposant.

Ces foires se distinguent des autres en ce que l'entrée n'est permise qu'aux acheteurs de bonne foi, intéressés dans les industries exposantes. Les transactions peuvent ainsi se faire à l'abri des fautes curieuses qui envahissent toujours les terrains.

La foire de Glasgow, qui est celle du logement et de la santé, a eu lieu durant le mois de septembre passé. L'an passé plus de 450,000 personnes s'étaient rendues sur les lieux. Les industriels canadiens ont profité de cette excellente occasion pour montrer, chaque après-midi et chaque soir, des films représentant des produits canadiens. Les films avaient été envoyés par le département du commerce fédéral au commissaire du commerce en Angleterre, et ont été présentés par les autorités de la foire de Glasgow. Il n'y a pas de meilleur moyen de faire connaître nos produits aux consommateurs. De plus, les marchands canadiens ont obtenu la permission de vendre en même temps que les manufacturiers anglais.

La Beaver Board Company a remporté des résultats merveilleux par une campagne d'annonces qu'elle a poursuivie pendant le printemps et l'été passés. Elle avait tout pour un jour par mois durant trois mois la première page des principaux journaux, à un coût total de \$800. Elle a aussi exposé à Glasgow. A cette maison en retour de sa campagne d'annonces, a reçu plus de 18,000 réponses directes sans compter les demandes d'informations qui ont été adressées à ses distributeurs établis un peu partout dans la Grande-Bretagne.

Les principaux produits canadiens qui ont été exposés sont les pianos, les produits de l'étable, les chocolats et les conserves de toutes sortes.

Un autre pays qui veut faire du commerce avec nous est la Tchécoslovaquie. M. Hotowetz, le ministre du Commerce de cette dernière puissance, dit que le Canada exporte déjà dans son pays pour une valeur considérable, mais que nous ne leur importons pas assez de notre côté. Les marchands tchécoslovaques sont prêts à offrir de bonnes garanties bancaires, mais ils préféreraient un échange de produits, par le système de compensation. Ils ont besoin de farine, de grains, de viandes, de minéraux comme le nickel, le mica, l'aluminium, l'amiant, les huiles et le caoutchouc, le lait condensé et les conserves.

Comme cette puissance est jeune et cherche le plus possible à protéger son commerce, elle a imposé beaucoup de réglementations sur les importations et les exportations. Le ministre du commerce aimerait qu'un syndicat canadien se formât pour établir des relations commerciales avec son pays, d'après le système d'échange, pour une valeur de \$7,000,000 par année.

Léo-Paul DESROSIERS.

ment contre le libre-échange, dans les statistiques de nos échanges commerciaux du dernier semestre.

G. P.

MacSWINEY

Les dépêches du matin annoncent la mort de cet héroïque Irlandais, après les semaines de lutte où il a protesté contre les méthodes du gouvernement anglais dans son pays.

Depuis quelque temps, les dépêches venues d'outre-mer à son sujet étaient laconiques; les gazettes impérialistes ou anti-irlandaises les dissimulaient dans un coin obscur de leurs colonnes. C'est que, dans les milieux pro-anglais, on ne se dissimulait pas les conséquences graves pour la Grande-Bretagne de la mort de ce patriote et qu'on cherchait à faire le silence sur son héroïque protestation.

MacSwiney était plus qu'un politicien. C'était surtout un artiste, un artiste intensément attaché à sa patrie, comme les martyrs de 1906. Sa conduite, depuis son emprisonnement, a vivement remué tous ceux qui savent un tant soit peu ce qui se passe en Irlande, elle a re-

crut des milliers de nouveaux adhérents à la cause de ce pays.

Fidèle à son patriotisme et à sa détermination, MacSwiney est allé jusqu'au bout du sacrifice. Sa mort grossit le nombre des héros de cette nation qui, malgré la persécution, le mensonge et les oppresseurs, continue de vivre et dont l'existence est un défi à la puissance qui a voulu asservir l'Irlande.

Sanguis martyrum... Le sang des martyrs comme MacSwiney fécondera les nouvelles générations de l'Irlande immortelle.

Chez les Boers

Le Cap, 25. — Le congrès nationaliste de l'Etat libre, qui a siégé ici hier, a adopté des résolutions pour suppléer la déclaration de principes du parti, proclamant la souveraineté du peuple de l'Union de l'Afrique-Sud, son droit au libre choix, son droit de se séparer de la Grande-Bretagne et de briser tout lien avec l'Union et avec la Grande-Bretagne et marquant son opposition à une union impériale plus étroite.

La résolution conseille cependant de ne prendre aucune décision au sujet de la sécession avant que la majorité du peuple ne se soit prononcée par voie de referendum.

LES REGIONS DE COLONISATION

Dans une conférence prononcée samedi soir au Cercle Universitaire, M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, a donné des aperçus sur la Gaspésie, la vallée du lac Saint-Jean, le Témiscamingue et l'Abitibi.

Au dîner-causerie qui a eu lieu, samedi soir, au Cercle universitaire, M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Colonisation dans le cabinet Taschereau, a donné une conférence sur les différentes régions de colonisation de la province de Québec. La réunion était présidée par M. F.-C. Laberge, ingénieur civil. On remarquait à ses côtés outre le conférencier, MM. J.-A. Richard, Paul Lacoste, C.R.; le Dr Peyron, de l'Institut Pasteur; le Dr J.-E. Dubé; le Dr Albert Lesage, le colonel A.-E. Dubuc; le colonel Beau-champ; M. Fernand Rinfret; M. Amédée Monet; M. Irénée Vautrin; M. Omer Legrand; le Dr Léo Larivière; le Dr Henri Lebel; M. Victor Doré; le Dr Alex. Saint-Pierre; le Dr François de Martigny; M. Léon Lorrain et M. Antonio Perrault.

M. Laberge, président du Cercle universitaire a présenté le conférencier et c'est M. Paul Lacoste, c.r., qui l'a remercié.

M. Perrault a d'abord fait allusion au fait qu'il était membre du Cercle universitaire et il a souligné l'avantage d'un tel cercle qui comble un vide dans la vie sociale des Canadiens français.

Le Conférencier se propose de signaler quelques-unes des richesses naturelles qui se trouvent dans la province de Québec et de rappeler les devoirs qui incombent à chacun d'entre nous pour que ces richesses soient efficacement développées. Au premier rang de ces richesses, dit le conférencier, se trouve le sol qui fut la première conquête de nos ancêtres. Après 300 ans, dit M. Perrault, la conquête du sol demeure la plus sûre garantie de notre survie, le meilleur appoint que nous, Canadiens français, nous puissions fournir à la province de Québec et à la confédération canadienne. Le commerce et l'industrie ne doivent point nous faire oublier que l'agriculture demeure la première source du progrès économique. Il ne faut pas que la population urbaine dépasse la population rurale; ainsi le dernier recensement américain montre qu'un dixième de la population des Etats-Unis vit dans les trois villes de New-York, de Chicago et de Philadelphie, soit 10,145,521 âmes. Le chiffre de la population de Montréal s'accroît toujours, dit le conférencier, mais Montréal restera la première ville du Canada, sa prospérité ne continuera à s'accroître que si la-bas, de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, de l'autre côté de la rivière des Prairies, il y a le travail obscur et fécond des travailleurs, que si par delà les Laurentides, des remueurs de terre persistent à conquérir le sol et à gagner ses richesses.

Le ministre de la Colonisation désire attirer l'attention de ses auditeurs sur la Gaspésie, la vallée du lac Saint-Jean, le Témiscamingue et l'Abitibi.

M. Perrault a voulu faire son premier voyage comme ministre de la Colonisation dans la région du lac Saint-Jean, la plus ancienne et celle où la colonisation s'est développée avec le plus d'entrain et le plus de succès. C'est en 1840 que les colons du comté de Charlevoix s'aventurèrent dans les forêts de Chicoutimi et du lac Saint-Jean.

La population totale du lac Saint-Jean et de Chicoutimi s'élève à 70,000 âmes vivant dans cinquante-cinq municipalités.

C'est dans la partie nord du lac Saint-Jean que se développe maintenant la colonisation. Le canton Dolbeau où se trouve l'établissement des Pères Trappistes voit l'aire de ses champs cultivés augmenter chaque année. Les Pères Trappistes ont beaucoup aidé au développement de cette partie de la contrée.

A Pérignon, M. Perrault a conversé avec quelques-uns des colons qui inspirent à Louis Hémond l'idée de son roman "Marie Chapdelaine". Il a connu M. Larouche qui était alors à défricher sa cinquième terre. Là aussi, continue M. Perrault, sont établis les Frères de Saint-Régis qui tiennent un orphelinat agricole. L'on considérerait généralement comme inutile l'endroit où ils se sont établis. Grâce à leur travail, les Frères ont obtenu d'excellents résultats. Ils se sont établis à Pérignon au mois de juin 1903. Ils étaient venus de France au nombre de vingt-deux. Un trait caractéristique de la région du lac Saint-Jean c'est le grand nombre d'enfants dans toutes les familles.

L'été dernier, M. Perrault a visité la Gaspésie. Cette région comprend cinq millions d'acres dont 904 mille seulement ont été mises en valeur. Formée des comtés de Gaspé et de Bonaventure, comptant 37 paroisses environ, c'est la contrée rurale la plus cosmopolite de la province. Sa population a peu augmenté. En 1854 elle était de 26,000 et en 1911 de 63,000, soit, 47,162 Canadiens français et Acadiens, 7,554 Anglais, 3,733 Irlandais, 3,419 Écossais. C'est la Gaspésie qui a vu atterrir sur sa place les premiers défricheurs et les premiers explorateurs, et le célèbre archéologue Rafn prétend qu'elle a été visitée au XI et au XIIe siècle par les hommes du Groenland et de l'Islande. C'est un riche pays en terre arable, forêts, mines et pêcheries. Elle possède peu de forces hydrauliques; cependant l'on utilise déjà ceux de la rivière Grand-Pas et de la rivière Matawa.

C'est à Grand-Pas qu'existent les usines de la compagnie de M. Dubuc et, à la rivière Matawa l'on achève la construction d'un moulin à pulpe et à papier.

Le Témiscamingue. La colonisation s'est développée, dit-il, à l'est du lac Témiscamingue entre la rivière Kipawa et des Quinze. Dix paroisses existent composées d'une population venue des vieilles paroisses des bords du Saint-Laurent. Il n'y a là aucune industrie. Pas une seule scierie sauf celle que la compagnie Riordan vient d'installer à la Baie Gillas, vers le lac des Quinze. C'est dire que les gens s'adonnent exclusivement à la culture qui est très rémunératrice. L'absence d'un chemin de fer a sans doute retardé le développement de cette région. La construction de ce chemin de fer est maintenant assurée. C'est l'embranchement du Pacifique à Kipawa qui sera continué à la rivière des Quinze. Ce chemin va assurer le développement de la partie nord du Témiscamingue, c'est-à-dire au delà de la rivière des Quinze et du lac Expansé. En remontant vers l'Abitibi, le Témiscamingue contient trois millions et demi d'acres de terre propres à la culture.

L'Abitibi comprend plus de 3 millions d'acres de terre éminemment propres à la culture et s'étend entre les parallèles 48 et 49, c'est-à-dire exactement sur la même latitude que la région du lac Saint-Jean, le comté de Matane et une partie du comté de Rimouski. La ligne de la hauteur des terres traverse à peu près le centre de cette région. Ces eaux qui y coulent se partagent entre le bassin du Saint-Laurent et celui de la baie James. Il est traversé par le chemin de fer Transcontinental qui aide au développement de tout ce territoire. La région est divisée en 77 cantons de 10 milles carrés chacun auquel on a donné le nom historique des régiments français de 1759 et de leurs principaux officiers. Le développement de cette région a été rapide et surprenant. Sept ans à peine se sont écoulés et déjà vous y voyez 13 paroisses organisées au point de vue religieux, municipal et scolaire, et une dizaine d'autres en voie de formation. L'Abitibi a une population de 15,000 âmes. Amos et Macamic comptent chacun une population de 2500 âmes. Ces endroits sont dotés d'écoles, Macamic en compte cinq. Les Dames religieuses de l'Assomption enseignent à Amos et à Macamic.

La Sarre, qui existe à peine depuis trois ans, a déjà une population de 1400 âmes, possède plusieurs écoles, un aqueduc, et l'an prochain il aura l'électricité.

LA LIGUE DES NATIONS

UNE LETTRE DES PARTISANS DES DEUX CANDIDATS DEMANDANT DE DÉFINIR EXACTEMENT LEUR ATTITUDE. — LA CONFIANCE EST GRANDE DANS LES DEUX CAMPS.

New-York, 25. — (S.P.A.) — Une cinquantaine de partisans des deux candidats à la présidence des Etats-Unis ont écrit ensemble une lettre ouverte hier soir leur demandant de dire nettement s'ils vont travailler à faire entrer le pays dans la Ligue des Nations. Les signataires de la lettre veulent savoir à quoi s'en tenir, pour que les élections qui approchent ne laissent pas de doute à ce sujet.

M. Hays, le président du comité national républicain, a adressé aux présidents des comités des autres Etats un message leur déclarant qu'ils doivent finir la campagne avec la certitude de la victoire, à cause de la justice de leur cause. Toute la lutte faite par les républicains, dit-il, a fait renaitre l'esprit de loyauté et le patriotisme aux Etats-Unis.

Le candidat des démocrates est parti d'ici hier pour aller terminer sa campagne. Ses généraux disent qu'il a conquis New-York à sa cause. Avant d'entreprendre sa campagne dans la Virginie Occidentale, au Kentucky et dans l'Ohio, M. Cox a exprimé ses espérances: "Franchement, je vous l'avoue, dit-il, je m'attends d'être élu."

Il a passé la journée d'hier à recevoir les nouvelles de ses chefs d'équipe. Mme Cox a annoncé son départ pour Dayton, Ohio, d'où elle attendra le retour du scrutin, la semaine prochaine. Samedi soir, le gouverneur Cox a porté la parole devant une nombreuse assemblée à Madison Square.

M. HARDING A MARION

Marion, Ohio, 25. — (S.P.A.) — Bientôt le parti démocrate n'aurait pas exposé clairement sa politique devant le peuple, le sénateur Harding a demandé hier soir que ses adversaires daignent répondre aux nombreuses accusations qu'il a portées contre eux durant la campagne électorale. Le candidat républicain a de nouveau défini son attitude sur les divers problèmes en jeu et a déclaré qu'au cours des discours qu'il a prononcés en public il a préconisé une politique franchisée et élaborée pour faire sortir le peuple de la jungle de la mauvaise administration. Le gaspillage, le manque de préparation en temps de guerre et en temps de paix, la surcentralisation du pouvoir, les taxations inutiles, une politique industrielle absurde, une inefficacité d'administration grossière, comptent parmi les accusations auxquelles, prétend M. Harding, les démocrates n'ont pas encore répondu. Quant à ce qui est de la Ligue des Nations, il a dit qu'il n'est pas entièrement opposé au programme démocrate, mais que le pays doit faire partie d'une judicieuse association des nations.

LA VÉRITÉ QUI TRIOMPHE

Washington, 25. — (S.P.A.) — En passant à Washington hier soir, le gouverneur Cox, en route pour la Virginie occidentale, a déclaré que ses adversaires vont être surpris le soir de l'élection des retours de bureaux de votation de la Nouvelle-Angleterre, de certains Etats de l'Atlantique, de l'Ouest moyen, et de l'extrême-Ouest. "Les fausses interprétations de la Ligue des Nations avaient presque triomphé, dit-il, mais maintenant c'est la vérité qui triomphe."

LE TEXTE DU PACTE

Hyde Park, N.Y., 25. — (S.P.A.) — Franklin D. Roosevelt, candidat démocrate à la vice-présidence, demande à tous les journaux de l'Etat de publier le texte exact et complet du pacte de la Ligue des Nations afin que le sonnet referendum du 2 novembre rende un verdict juste.

GOMPERS PARLE

Washington, 25. — (S.P.A.) — En réponse à William Michaels, chef ouvrier de Tulsa, Oklahoma, qui voulait savoir quel effet aura sur la classe ouvrière du pays la Ligue des Nations telle que défendue par la Fédération américaine du travail, Samuel Gompers, le président de la Fédération, a télégraphié, hier soir, que les clauses du pacte concernant les ouvriers constituent un bill des droits des ouvriers et sont un document d'humanité. Rappelant qu'à son congrès de 1919, la Fédération a été unanime à voter l'approbation de la Ligue, Gompers cite le préambule et les neuf points qui contiennent des clauses qui protégeront des bienfaits durables aux salariés du monde et parce qu'elle symbolise un grand effort international pour faire adopter ces mesures qui contribuent à améliorer le sort et le bien-être des peuples dans tous les pays qui la signeront.

UN DEMENTI

Chicago, 25. — (S.P.A.) — On a émis ici hier soir au bureau local des républicains une déclaration à l'effet que les adversaires du sénateur Harding font circuler la nouvelle mensongère qu'il s'était opposé à garantir au fermier américain d'un dollar par boisseau de blé durant la guerre. Les remarques que le candidat américain a faites à ce sujet ont été tronquées et faussées en dénaturant le sens. Le sénateur Harding a voté pour garantir \$2.50 par minot de blé au cultivateur pendant la guerre.

DIX JOURS DE DISCOURS

Boston, 25. — (S.P.A.) — Le gouverneur Coolidge est revenu hier soir de sa tournée oratoire de dix jours comme candidat républicain à la vice-présidence. Il a parcouru les Etats du Sud. Il va parler à New-York jeudi et on croit qu'il terminera sa campagne ici samedi.

Londres, 25. — (S.P.A.) — Une dépêche de Constantinople au "Times" dit que le premier ministre de l'Arménie a refusé de repudier son traité avec la Turquie et de rompre ses relations avec l'Entente, comme le lui demandait l'ultimatum de la Russie soviétique. L'Arménie a pris cette attitude tranchée bien que les Bolcheviks menacent sa frontière orientale.

UN SUCCÈS REMARQUABLE

LE TOTAL DES SOUSCRIPTIONS POUR VENIR EN AIDE A L'HÔPITAL SAINT-JUSTINE. ÉTAIT SAMEDI SOIR DE \$51,433.61. — UNE ASSEMBLÉE A L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

La campagne de souscriptions en faveur de l'hôpital Sainte-Justine a donné de très beaux résultats les cinq premiers jours, comme le montrent les rapports publiés samedi matin, et indiquant une souscription totale de \$43,845.40.

Le public porte un grand intérêt à l'hôpital Sainte-Justine, ouvert aux enfants de toute nationalité jusqu'à l'âge de 14 ans, et les listes montrent que les bourses des riches comme celles des pauvres s'ouvrent volontiers pour assurer le succès de l'entreprise.

Le comité a la certitude que la seconde semaine surpassera de beaucoup la première. Voici la liste des souscripteurs de la journée de samedi. Les souscriptions reçues ce jour s'élèvent à \$7,586.21, ce qui porte le montant total à date à \$51,433.61.

Maison Alp. Racine \$5,000. Général Labelle 500. M. A. Gélinais 500. M. J. N. Dansereau 100. M. Louis Herdt 100. M. G. N. Moncel 100. M. Jos. Quintal 100. Employés Maison L. G. Beaubien 100. Bruneau et Dupuis 50. Mille Poliquin 100. Hon. juge E. Fabre Survever 50. Mme Paul Gagnon 31. M. Conrad Martin 25. M. Marcel Beaulac 25. M. Edmond Vadeboncoeur 25. M. J. A. Turcotte 25. M. J. E. Morin 25. M. Lucien Trudel 25. M. le Curé A. Corbail 25. M. Ir. Lafleur 25. Delorme et Cie 25.

Ont souscrit \$10 : Personnat Ange-Gardien des Srs de Ste-Anne, Mme Félix Grapin, Mme H. Chauvin, M. Georges Gonthier, M. A. Simard, Mme Lemesurier, M. Alfred Laurence, M. R. Desjardis, M. J. A. Normandin, M. R. Massé, M. A. D. Leblanc, Mme Adolphe Bazin, M. Pierre Desforges, M. R. H. Beaulieu, Bélanger et Bélanger, Durand Hardware Cie, M. John T. Tremble, Aug. Couillard, Dr. C. Bernier.

Ont souscrit \$5 : Mme F. X. St-Charles, Prevost Cie, M. A. Leclerc, Bonin et Frs., M. Aug. Chevalier, Mme H. Dussault, Globe Empire Steamship, Mme J. L. Archambault, M. Alex. Dubé, M. C. A. Phelan, M. H. Quinlan, M. L. N. Patenaude, Mad. E. Turgeon, M. A. Lafontaine, Dr. Gustave Gendron, M. Louis Boyer, M. I. Caisse, M. H. Beaudin, Mme Ballazart, M. J. E. Périot, M. N. Perreault, M. Raoul Vennat, M. A. Larose, Mme Louis Guignon, M. Zénon Fontaine, Mme J. R. Thibault, Mme L. J. Gaboury, Mme F. X. St-Onge, Lt. Col. A. E. Dubuc, M. R. N. Taylor, Wills et Wills, M. Chs. Culross, M. R. I. Ribarch, Ern. Bertrand, E. A. Bertrand, Louis de Guise, Mme J. A. Marceau, A. Dupuis, Lamv et Frères, Yale et Co. Mme Gustave Leduc, Hon. Albert De Lorimier, Hon. F. X. Choquette, M. B. J. Lamontagne, Mme A. L. Amyot, M. J. M. Fortier, Desparois Garneau et Cie, Mme Arsène Lamv, Mme J. J. Beauchamp, Mille Rosconi, Laberge, Chevalier et Cie.

Total des montants inférieurs à 5.00 165.21
Total du jour 7,586.21
Total à date 51,433.61

ASEMBLÉE A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Le comité de la souscription et les amis de l'oeuvre se sont réunis samedi pour donner un compte-rendu de l'état actuel de la campagne. La séance est ouverte par le président de l'assemblée, M. J. B. Rolland. Les différents chefs de district donnent le total de leurs diverses équipes. Après les remerciements aux personnes qui se dévouent pour le succès de l'oeuvre, aux journaux qui généreusement ont publié leurs colonnes à la publicité de cette campagne, M. Rolland prie M. Fernand Rinfret de vouloir bien adresser la parole.

Le député de St-Jacques dit son admiration pour la belle oeuvre de l'hôpital Ste-Justine. Il espère pouvoir annoncer dans une prochaine assemblée un total égal aux espérances. M. Louis Beaulieu remercie les zélés sollicitateurs et promet une montre-bracelet en or à la personne qui rapportera à la fin de la campagne le plus grand nombre de souscriptions (le plus grand nombre le plus fort montant).

Le docteur R. Monoppe rappelle combien les médecins du bureau médical de Ste-Justine ont été généreux, souscrivant à eux seuls, à la première heure de la campagne la somme de \$3,200. C'est un bel exemple à admirer et à suivre.

M. D'HELLEN COURT À LA PRESSE

M. D'Hellen Court, ancien directeur de "Le Soleil", à Québec, fait maintenant partie de la rédaction de la "Presse" depuis quelques jours. On dit que M. Gouin se l'est attaché pour la politique étrangère.

Pendant plusieurs années, M. D'Hellen Court fut directeur du "Soleil", à Québec, où il était aussi l'homme de confiance du ministère Gouin. Arrivé de France au Canada il y a au delà de vingt ans, M. D'Hellen Court commença par s'établir à l'Ouest. Il fit un peu de culture, puis du journalisme à Winnipeg. De là, il y a déjà plusieurs années, il passa au "Temps", quotidien d'Ottawa disparu il y a quatre ou cinq ans. Après un stage de quelque durée dans la capitale fédérale, M. D'Hellen Court entra officiellement au service du parti libéral comme journaliste, devint directeur du "Soleil", à Québec, et garda ce poste jusqu'à ces derniers mois, où il donna sa démission pour rentrer en France, son pays d'origine, où il avait servi dans l'armée, comme officier de carrière.

De temps qu'il fut au "Soleil", M. D'Hellen Court fut mêlé à plusieurs affaires retentissantes, notamment à la suite de l'assemblée Boursa à Saint-Roch, en 1907, où il eut une altercation sur la Terrasse Dufferin avec M. Alphonse Taschereau; il fut aussi de vives polémiques avec M. le sénateur Landry, alors directeur politique de l'Événement. Rentré en France il y a quelques mois, M. D'Hellen Court fut remplacé au "Soleil" par M. Arthur Le-mont, du "Canada". On dit que M. D'Hellen Court, rentré en France, fut pris de nostalgie du Canada; il y

MORIN FRÈRE

Bonne Nouvelle pour le Public

Complets Marque "Society"

Le mot d'ordre est donné à notre personnel : vendez tout le lot, si possible, durant cette vente.

Ce lot comprend des centaines de complets et paletots pour hommes provenant des grands fabricants de la célèbre marque "Society". Nulle part ailleurs vous ne pouvez trouver d'aussi bons vêtements — que nous avons marqués, pour cette vente, aux très bas prix ci-contre.

Cette vente d'habillages pour le public montréalais commence demain et se continuera toute la semaine. Si vous voulez bénéficier PLEINEMENT de cette grande vente de 8 jours, nous vous conseillons de venir tout de suite.

Valeur jusqu'à \$65.00, réduit à

\$48.50

Valeur jusqu'à \$90.00, réduit à

\$65.00

SPECIAL

Tricots anglais, pure soie, **\$2.45** val. \$4.00 pour...

Sous-vêtements, laine naturelle, marques "Penman 95" et "Mercury", toutes grandes. Réduits à **\$2.50** le morceau, ou **\$5.00** la combinaison.

MORIN & FRÈRE

5-est, rue Sainte Catherine

Près Boulevard Saint-Laurent

est revenu ces semaines-ci et vient d'entrer à la "Presse", sous la direction de M. Gouin, qui regrette toujours, paraît-il, son départ du "Soleil" et du pays.

Il y a dix ans

(Du Devoir, 25 octobre 1910)

Les vrais colonisateurs. En premier-Montreal, M. Omer Héroux, à la suite d'un discours de M. Gouin et d'un commentaire du Canada, parle de l'Ecole Technique et de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Combien de temps? sous ce titre M. Georges Pelletier parle de la marine et demande si notre contribution de trois millions fera long feu.

Encore l'enseignement bilingue. Par l'abbé Philippe Perrier.

Une lettre de France de M. Joseph Denis: La grève des chemins de fer — Le congrès rational — bombes contre Briand.

Un billet du soir de Jules Tremblay: Signe conventionnel.

Dix mille personnes à Québec protestent contre les insultes faites au pape par le maire de Rome, Nathan.

Un raz-de-marée cause de grands dégâts près de Naples, en Italie.

LA SUCCESSION DE M. ROBIDOUX

ON MENTIONNE PLUSIEURS CANDIDATS A LA SUCCESSION DU JUGE ROBIDOUX QUI VEUT DE PRENDRE SA RETRAITE.

Le juge Robidoux qui était juge de la Cour supérieure pour le district judiciaire de Terrebonne, prend sa retraite. Il est entré dans la magistrature le 8 octobre 1900. Ca lui fait vingt ans de service. Il est âgé de soixante-dix ans. Hier, les membres des corps professionnels de la région où le juge Robidoux a eu à siéger, lui ont présenté leurs hommages. On se demande maintenant qui va prendre sa succession. Puisque dans notre pays, ce sont les états de services politiques d'un avocat qui le font monter à la magistrature, on parle d'un certain nombre de membres du Barreau qui ont fait de la politique plus ou moins active et qui peuvent vraisemblablement être nommés à la succession du juge Robidoux.

On mentionne surtout le nom de M. Philémon Cousineau, c.r., qui a été chef de l'opposition conservatrice à l'Assemblée législative pendant un certain nombre d'années et qui a été pendant plusieurs années député de Jacques-Cartier. On parle également comme candidats à la succession du juge Robidoux de M. Paul Saint-Germain, c.r., de M. Edmond Brossard, c.r., de M. Arthur Brossard, c.r., de M. Raoul G. De Lorimier, c.r., et de M. Louis saint-Brosseau, c.r. M. F. J. Bisail-

lon, c.r., a déjà refusé l'offre qui lui avait été faite de faire partie de la magistrature.

Le choix du successeur du juge Robidoux se fera probablement ces jours-ci. Il est peut-être fait maintenant quoique son nom ne soit pas encore connu.

LA GÉNÉROSITÉ DES TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 2. — (D.N.C.) — Les organisateurs de la campagne de souscription en faveur de l'Université Laval rapportent que tout marche à merveille. Le montant de \$25,000, fixé comme objectif pour la ville des Trois-Rivières, a été atteint et sera dépassé de plusieurs milliers de piastres car la perception se poursuit avec entrain.

Les pèrisses du diocèse, qui avaient fait un rapport jeudi dernier sur les suivantes: St-Jite \$790, St-Boniface \$762, Batiscan \$618, Yamachiche \$425, Louiseville \$370, Prémont \$180. Ces rapports, forcément incomplets, — certaines souscriptions ayant été adressées directement au comité de Québec — indiquent que la population s'est montrée généreuse envers cette magnifique institution d'enseignement supérieur qu'est la vieille Université Laval. Il convient d'ajouter que le clergé a fait plus que sa part car nombre de professeurs du séminaire, de vicaires et de prêtres missionnaires ou desservant des paroisses nouvelles et pauvres ont souscrit des sommes qui témoignent hautement de leur générosité.

AVIS PUBLIC

Le dix novembre mil neuf cent vingt, à dix heures de l'avant-midi, seront vendus à l'enchère publique, en l'étude de Mre J. B. Galarneau, notaire, au No 765 rue Notre-Dame ouest, Montréal, les immeubles suivants: 1. Un emplacement composé de la parcelle du lot numéro sept cent quarante et de la moitié sud du lot numéro sept cent quinze de la subdivision officielle du lot numéro huit des plans et livres de renvoi du village de la Côte St-Louis, avec les batisses y érigées portant les Nos 1736 à 1748 de la rue Châteaubriand; 2. Un emplacement composé du lot numéro trente-six et de la moitié sud-est du lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot numéro 225 des plans et livres de renvoi officiels de la paroisse du Saint-Au-Récollet, avec les batisses y érigées portant le No 6529 rue St-Charles, Ahumée. Lesdits immeubles font partie de la succession Azarie Choquet, en son vivant notaire de Montréal.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, 25 octobre 1920.

J. E. GALARNEAU, Notaire.

SAUCISSE

au porc frais seulement.

marque

S. L. CONTANT

Mentionnez le nom chez votre fournisseur.

Montréal, 22 octobre 1920.

Décès

GADBOIS. — A Montréal, le 24 octobre 1920, à l'âge de 8 ans et 3 mois, est décédé Germaine Gadbois, enfant d'Emile-Armand Gadbois, pharmacien. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 3113 rue St-Laurent, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Montréal, 22 octobre 1920.

Décès

DUBOIS. — A Montréal, le 24 octobre 1920, à l'âge de 8 ans et 3 mois, est décédé Germaine Dubois, enfant d'Emile-Armand Dubois, pharmacien. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 3113 rue St-Laurent, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal DISTRICT OUEST

Soumissions Demandées

Des soumissions cachetées et adressées à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, District Ouest, 298 avenue Coburn, seront reçues jusqu'au 3 novembre inclusivement, à 5 heures p.m. pour la construction de l'école de VILLE-EMARD, située entre les rues Dumas et d'Aragon.

La Commission scolaire demande: Des soumissions pour contrat général de cette école comprenant les items suivants: a) Creusage, b) Excavations, c) Maçonnerie et travaux en béton, d) Charpenterie et menuiserie, e) Electricité (fixtures comprises), f) Couverture, ferblanterie et ventilation, g) Plomberie, h) Chauffage, i) Peintures, vitrage et rideaux, j) Nivellement de la cour.

Les soumissions pour contrat général devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 10 pour cent de la valeur totale de la soumission, et fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

La Commission scolaire se réserve le droit de refuser la plus basse et chacune des soumissions.

Par ordre, J.-DAVID PHOIX, Directeur-secrétaire.

AVIS PUBLIC

Le dix novembre mil neuf cent vingt, à dix heures de l'avant-midi, seront vendus à l'enchère publique, en l'étude de Mre J. B. Galarneau, notaire, au No 765 rue Notre-Dame ouest, Montréal, les immeubles suivants: 1. Un emplacement composé de la parcelle du lot numéro sept cent quarante et de la moitié sud du lot numéro sept cent quinze de la subdivision officielle du lot numéro huit des plans et livres de renvoi du village de la Côte St-Louis, avec les batisses y érigées portant les Nos 1736 à 1748 de la rue Châteaubriand; 2. Un emplacement composé du lot numéro trente-six et de la moitié sud-est du lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot numéro 225 des plans et livres de renvoi officiels de la paroisse du Saint-Au-Récollet, avec les batisses y érigées portant le No 6529 rue St-Charles, Ahumée. Lesdits immeubles font partie de la succession Azarie Choquet, en son vivant notaire de Montréal.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, 25 octobre 1920.

J. E. GALARNEAU, Notaire.

SAUCISSE

au porc frais seulement.

marque

S. L. CONTANT

Mentionnez le nom chez votre fournisseur.

Montréal, 22 octobre 1920.

Décès

GADBOIS. — A Montréal, le 24 octobre 1920, à l'âge de 8 ans et 3 mois, est décédé Germaine Gadbois, enfant d'Emile-Armand Gadbois, pharmacien. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 3113 rue St-Laurent, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Montréal, 22 octobre 1920.

Décès

DUBOIS. — A Montréal, le 24 octobre 1920, à l'âge de 8 ans et 3 mois, est décédé Germaine Dubois, enfant d'Emile-Armand Dubois, pharmacien. Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 3113 rue St-Laurent, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEUX ARTÈRES SONT OUVERTES

Un comité de cinq membres a été formé pour l'étude des moyens les plus pratiques d'établir de nouvelles coopératives d'achat parmi les Syndicats catholiques et nationaux. Voici les membres de ce comité: MM. Pilon, Vaillant, Therrien, Bouffard et Beaudoin. La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le 12 novembre et les élections s'y feront.

Résolution de condolances

La résolution suivante a été adoptée à la dernière réunion du cercle LaSalle, A. C. J. C., section des anciens:

Proposé par le camarade Ernest Lusselle, appuyé par les camarades Paul Boucher et Camille Perras,

10—Que le cercle LaSalle, section des anciens a appris avec regret le deuil qui frappe notre ami Paul Hubert dans la personne de son épouse:

20—Que le cercle lui offre l'assurance de sa plus vive sympathie;

30—Que copie de ces présentes soit communiquée à la famille et aux journaux.

(Communiqué.)

Aux anciens de Polytechnique

Les membres de l'Association des Anciens élèves de l'école polytechnique sont priés d'assister à une messe de Requiem qui sera

Sept millions de dommages

Belfast, 25 (S.P.A.) — Les réclamations pour les dommages causés au cours des émeutes des mois de juillet et août, s'élèvent à \$7,000,000.

LES DEMANDES DE M. BOUCHER

LE BUDGET DU SERVICE DE L'HYGIENE EST BIEN MINIME EN COMPARAISON DE CEUX DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA POLICE ET DES INCENDIES. — UNE REVUE DES DEPENSES.

Le budget du service d'hygiène l'un des plus importants services de toute l'administration municipale, a absorbé cette année, la modeste somme de \$763,853.74, en contraste avec les trois millions et plus de service des travaux publics, les deux millions de celui de la police et les un million sept cents mille dollars de la brigade des incendies.

Assurément le directeur de l'hygiène est astreint à borner ses ambitions aux crédits qu'on lui accorde par le conseil municipal, tandis que les chefs des travaux publics et de la police se prélassent dans de grandes préférences, comme s'ils n'avaient qu'à demander pour recevoir. Et pourtant l'hygiène est d'importance capitale pour les citoyens, surtout quand des épidémies ruineuses font leur apparition. Bien des réformes, des changements s'imposent pour prévenir les maladies contagieuses, telle la tuberculose qui fauche à elle seule plus de victimes au cours de l'année que toutes les épidémies de passage.

Un hôpital antituberculeux se fait attendre depuis de longues années; on a désaffecté le vieux couvent des Frères au Mont LaSalle, sans rien accorder aux victimes de la peste blanche. Egalement, il faudrait créer des maisons de convalescence afin d'aider l'œuvre des hôpitaux encombrés, établir un hôpital des maladies vénériennes, et combien d'autres projets d'intérêt général pour tous les citoyens que caresse vainement le docteur Boucher, faute de fonds disponibles.

Le budget du service d'hygiène se divise en deux parts, l'une pour les salaires et l'autre pour les dépenses d'administration. La première a exigé une somme de \$295,418.74, cette année, et l'autre, pour les dépenses d'administration générale qui ont engendré le joli montant de \$469,435.

Voici comment se répartissent ces dépenses dans les services spéciaux de l'hygiène:

Administration:
Bibliothèque: livres et revues, 100; conférences publiques aux employés et lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, 500; gouttes de lait: subventionnées, 10,000; municipales, 5,000; uniformes, 3,000.

Bureau du directeur:
Service d'automobile, 200; divers, 150.

Salubrité:
Fournitures: épreuves de plomberie, etc., 500; honoraires des examinateurs des plombiers, 400; bureau des examinateurs des plombiers, 150.

Division des maladies contagieuses:
Désinfectants, 1,000; combustible, hôpital de la variole, 800; combustible, maison de réceptions, 175; entretien, hôpital de la variole, 1,300; entretien, maison de réceptions, 250; maisons en quarantaine, 250; transport des malades à l'hôpital, 275; fournitures: maladies contagieuses en général, tuberculose, maladies vénériennes, 500; vaccin, 1,600.

Division inspection des aliments:
Inspections spéciales, 200; échantillons d'aliments, 45; fournitures, 165; travail supplémentaire, inspecteurs d'aliments, 600; service d'automobile, 450; contingent, 50; frais déplacements insp. de lait à la campagne, 4,500.

Division hygiène de l'enfance:
Fournitures, 500; contingent, 50.

Division assistance municipale:
Entretien des personnes pauvres et inconnues, 2,000; rapatriement des étrangers, 500.

Refuge Meurling:
Nourriture, 3,000; chauffage, 2,500; entretien, etc., 1,000; lingerie, 300; entretien et réparations du refuge, 500; contingent, 100.

Division des récréations (bains et terrains de jeux):
Entretien et réparations des appareils des patinoires et des terrains de jeux, 1,300; entretien et réparations des appareils des bains publics, 2,000; entretien et réparations des bains publics, 2,800; chauffage des bains publics, 12,000; chauffage, bain Misonneuve, 3,500; chauffage, marchés publics, 4,500; approvisionnement de l'eau, 2,000; uniformes, 1,100; piques-niques, 300; abri, parc Jeanne Mance, 200.

Laboratoires:
Matériel, appareils, instruments, etc., 500; fournitures, 500; analyse du lait, 300; contingent, 100.

Division de l'Assistance municipale:
Obligations légales: entretien des aliénés, 175,000; entretien des écoles d'industrie, 3,000; entretien des jeunes délinquants, entretien des écoles de réforme, 35,000.

CONTRATS: Cour juvénile (gouvernement), 6,500.

Enfants sans tutelle ou indigents: à Montfort, au Bon-Pasteur, au "Ladies Benevolent Society", au "Belmont Boys Home", 75,000.

Hôpital des incurables:
Tuberculeux, 13,140; incurables, 10,950.

Sœurs Grises, 25, rue Saint-Mathieu:
Incurables, 3,295.

Montreal Protestant House of Industry and Refuge:
Incurables (1919), 2,190; allocations, subventions de charité, etc., 70,000.

M. Athanase David à Saint-Jovite

Saint-Jovite, 25. — (D.N.C.) — M. Athanase David, secrétaire provincial, accompagné de M. Jules-Edouard Prevost, a été l'objet d'une réception à Saint-Jovite hier. Il a assisté aussi à l'ouverture d'un pont à Brebeuf et à la bénédiction de deux écoles au lac Mercier et au Mont Tremblant. Les deux députés du comté ont porté la parole.

AU BON MARCHÉ

JOLIES ROBES

Magnifiques robes en serge de belle qualité; nuances marine et noir, confectionnées dans des modèles très appropriés. Ornées de soutache; grandeurs pour jeunes filles de 14 à 18 ans. Prix spécial, chacune

20.98

Magnifiques Manteaux

Nouveaux manteaux en drap, frize et cheviote. Nuances de gris fer, brun, vert. Nous les avons dans trois styles différents. Manteaux de bonne pesanture. Grandeurs pour jeunes filles de 16 à 20 ans. Prix spécial, chacun

29.98 et 33.50

AU SALON DE LA MODE

Chapeaux à bord droit ou roulé. Les nuances sont noir, marine, brun et taupe. Ils sont finis avec une bande de ruban cordé. Prix très spécial, chacun...

5.95

VELOURS DE SOIE

Très bonne qualité de velours de soie noir, bleu-marine, rouge foncé, rouge clair, brun, gris, vieux rose, corail, bleu pâle, rose pâle, bleu royal et safran. Largeur de 18 pouces. Valeurs de 2.50 à 3.50 la verge. Pour le prix spécial de...

1.49

(Pas de taxe)

TRES SPECIAL POUR MARDI CRÊPE GEORGETTE

VALEUR DE 2.98 LA VERGE POUR...

2.29

Dans les teintes de rose foncé, turquoise, marine, brun africain, vieux-rose, bleu-paon, castor, bleu-marine, pêche, bleu-pâle, taupe, rose-pâle, blanc et noir. Toujours en grande demande pour blouses, tuniques et garnitures; largeur de 40 pouces. Valeur courante de 2.98 la verge. Pour le prix très spécial de

2.29

AU COMPTOIR DE LA GANTERIE

GANTS EN CHAMOISSETTE blanche, noire, grise, pongée, mastic, brune avec rayures noires; pointures de 5 1/2 à 8 pour dames. Deux boutons-pression. Prix spécial, la paire...

1.29

GANTS EN CHAMOISSETTE blanche ou blanc avec rayures noires. Un bouton-pression. Pointures: 6 à 7 1/2 pour dames. Valeur actuelle de 1.25 la paire. Pour le prix spécial de...

79c

GANTS EN CHAMOISSETTE blanche, grise, pongée. Avec courroies. Pointures de 5 1/2 à 8 pour dames. Prix spécial, la paire...

1.75

GANTS EN CACHEMISETTE noire, grise, drab. Deux boutons-pression. Pointures de 6 à 8 pour dames. Prix spécial, la paire...

79c

AU RAYON DES ARTICLES POUR HOMMES

SOUS-VETEMENTS imitation cachemire naturel. Grandeurs désassorties. Valant 1.25 le morceau. Pour le prix spécial de

79c

CHAUSSETTES en cachemire noir, laine et coton. Talons et bouts de pied renforcés. Pointures assorties pour dames. Prix spécial, la paire

49c

FOULARDS EN SOIE tricotée, avec frange, brun et gris. Tricot tubulaire. Valeurs courantes de 50c à 75c chacun. Pour le prix spécial de...

39c

AU RAYON DES GARNITURES DE MAISON

MARQUISSETTE pour rideaux. Nuances: blanc ou crème. Largeurs de 36 à 40 pouces. Valeur actuelle de 60c la verge. Pour le prix spécial de...

42c

POPELINE pour portières, draperies. Grande variété de nuances. Largeur de 30 pouces. Valeur régulière de 2.25 la verge. Pour le prix spécial de...

1.49

CRETONNE FLEURIE, grande variété de jolies nuances. Largeur de 36 pouces. Valeurs actuelles de 60c et 70c la verge. Pour le prix spécial de...

49c

AU RAYON DE LA LINGERIE

ROBES DE NUIT en bonne flanellette blanche. Empiècement par plis. Encolure haute et manches longues. Grandeurs assorties pour dames. Prix spécial, chacune...

2.98

CAMISOLE EN TRICOT laine et soie, laine et coton. Encolure haute et manches longues. Grandeurs de 34 à 42 pour dames. Prix spécial, chacune...

2.98

AU PALAIS DU BEBE

ROBES DE NUIT en bonne flanellette blanche, encolure haute et manches longues. Ages de 1 à 6 ans. Prix spécial, chacune...

1.69

CHALES EN LAINE ou laine et soie, avec dentelle et frange. Toutes les grandeurs. Prix variant de

4.25 à 14.00

OFFRE SPECIALE AU RAYON DE LA SOIERIE

Soie taffetas noire, finie chiffon, texture ferme, d'un beau noir jais. Très appropriée pour robes, blouses, etc. Largeur de 38 pouces. Prix spécial, la verge...

3.98

TRES SPECIAL POUR MARDI BRODD CLOTH

VALEUR DE 4.75 LA VERGE POUR...

2.95

Dans les nuances de tête-de-nègre, vert-russe, bleu-marine et noir. Très pesant et de laine pour manteaux, fini avec un beau lustré. Largeur de 54 pouces. Valeur réelle de 4.75 la verge. Pour le prix spécial de

2.95

LETENDRE LIMITÉE, 625 Ste-Catherine Est, Angle Montcalm

H. E. BOURASSA

INGENIEUR MECANICIEN

Réparations générales d'automobiles. Spécialité: Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cylindres. (Expérience de 20 ans.) Rectification des cylindres (Cylinders Reground). TEL. L.A.S. 3348. 1495 NOTRE-DAME EST.

DELICIEUSE

La saucisse au porc frais, marque

S. L. CONTANT

Chez votre boucher

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

J. Albert La Rue

ARCHITECTE

MONTREAL 74 St-Jacques
QUEBEC 350 Grande Allée
Tel. M. 1647. Tel. Q. 452.

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.

1410 Blvd St-Laurent

Bâtisse Isidore Crépeau

Atlas Assurance Company Limited

Directeur-Général:

Commercial Plate Glass Assurance Company

La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.

Fabrication des Verrières et Miroirs

Phones: St-Louis 6401-6402.

Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

NORMANDIN & DESROSIERS

Courtiers en Assurances

235 RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3282. Montréal.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS

90 rue St-Jacques, Tél. Main 2761-2762
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, L.L.C.
Bureau du soir, tél. West. 4083.

Pariseau, Archambault & Bruchési

AVOCATS

Immeuble de la Banque d'Epargne, 180 rue St-Jacques, Main 4571-4572.
Charles-A. Pariseau, C.R., J. Herman Archambault, L.L.C., J. Bruchési, C.R., J. L. Archambault, C.R., avocat de la cité de Montréal.

C. H. CAHAN, C.R.

Avocat

Edifice Transportation - Rue St-Jacques

CARTIER & CARTIER

AVOCATS

Jacques Cartier, L.L.C., Jean-Victor Cartier, L.L.C., — Bureaux: 43 rue d'Armes, Immeuble Wilson, chambre 309. Tél. Main 2193.

MAURICE DUGAS, L.L.C.

AVOCAT

180 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.
Etude légale: Elliott et David.
Main 5195

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Etude: Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone Est 2281.

LAMOITE, GADBOIS & NANTÉL

AVOCATS

J.-C. Lamoite, L.L.C., C.R., Emilien Gadbois, L.L.C., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

Roland Maillet

AVOCAT ET PROCUREUR

162 rue St-Denis, Tél. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.C.

AVOCAT

71A rue St-Jacques, Main 7620.
474 rue St-Denis, Est 2275.
Secrétariat des "Amis du Devoir"

VICTOR PAGER & CLOUTIER

AVOCAT

Immeuble Power, 83 ouest, Craig.
Tél. Main 5598.

Théodule Rhéaume, c. r.

AVOCAT

EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
32 Notre-Dame Est, Montréal.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS

Tél. Main 5164. 35 RUE ST-JACQUES.
P. St-Germain, L.L.C., C.R., L. Guérin, L.L.C., S. Panet-Raymond, L.L.C.

VANIER & VANIER

AVOCATS

Annoles Vanier Guy Vanier.
Tél. Main 2622. 97 rue Saint-Jacques.

BANQUE D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 178 rue Saint-Jacques et succursales à Montréal.

BEAUDOIN LIMITEE

Achats de créances et collections. 71A RUE ST-JACQUES. Membre du service de collection américain.

L. A. CARON

COMPTABLE VERIFICATEUR LICENCE. INSTITUT COMPTABLE. 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 315-316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. M. 4912.

DAMPHOUSSE & LEMIRE

Syndics autorisés de la Loi de Faillites. Suite 710, Imm. Montreal Trust 11, Place d'Armes. Tél. Main 4895.

La Cie Wisintalner & Fils Inc.

Manufacturier de cadres, moulures et vitres, importateur de chronomètres, gravures, miroirs convexes et ordinaires. Vieux cadres réparés, redorés; miroirs réajustés. Une spécialité. Gros et détail.

COURTIERS EN IMMOBILIERES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés. Edifice Credit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts tiers et deux hypothèques. Collection, achats des finances.

CHIROPODISTE

Maladies des pieds. Traitement spécial des cors, durillons, oignons, ongles incarnés, verrues, transpiration excessive. Douleurs, crampes, fatigue, picotements, picotements des pieds plats, chaussettes faibles, chute de la balle du pied, disparaissent infailliblement avec nos archa-supports extra légers faits d'après l'empreinte du pied. Traitement à domicile.

PEDIC LABORATORY

204 STE-CATHERINE OUEST
Chambre 101. Tél. Main 6874.

DOCTEURS

Docteur A. DESJARDINS. Néon Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, DU NEZ et de la GORGE. 145 Ste-Catherine O. à l'Institut Ophthalmique Nazareth.

Dr J. M. E. Prevost

des hôpitaux de PARIS, LONDRES, NEW-YORK. Spécialiste. Traitement spécial des maladies d'Estomac et de la Peau. Nouveau traitement spécifique des maladies aiguës ou chroniques des Organes Génito-Urinaires, des Reins et de la Vessie. Traitements électriques.

Dr J.-M.-A. VALOIS

Maladies des voies urinaires. 40, rue Saint-Denis, Montréal.

Dr R. TESSIER

Chevalier de l'Ordre de Léopold II, de Belgique, médecin des hôpitaux militaires en France, assistant à l'Hôpital Cochin de Paris. Spécialités: peau et voies urinaires. Traitements spéciaux. Aussi à l'électricité. — 295 RACHTEL, angle Saint-Denis, Saint-Louis 8107.

Dr E.-D. AUCOIN, B.A., M.A.

Chirurgien-dentiste. Chef du service médico-dentaire à l'Hôpital St-Justine. Spécialité: Les enfants. 316, RUE ST-DENIS. Près du théâtre St-Denis. Tél. Est 9034.

Dr Gust. GOVIN, L. C. D.

Chirurgien-Dentiste. Spécialité: incrustation, ponts et couronnes. Heures de bureau: 9 à 5. 256 RUE SHERBROOKE EST. Près St-Denis. Montréal.

Le Dr G. H. KENT

Dentiste. Directeur du service dentaire des hôpitaux St-Jean-de-Dieu et Verdun. 157 ST-DENIS. Tél. E. 311.

Dr Moras Manseau

CHIRURGIEN-DENTISTE. Heures de bureau: 9 h. de l'avant-midi à 9 h. du soir. 607 avenue Atwater. Angle St-Jacques. Up. 9115.

Dr MASSICOTTE

Chirurgien-Dentiste. 700 RUE SAINT-HUBERT. 2 portes au nord de Sherbrooke (Autrefois chez feu le Dr Bourbonnais). Tél. Est 1106.

Dr PAUL PREVOST

Chirurgien-Dentiste. Extraction et traitement des dents absolument sans douleur. 237 RUE CHAMBERD. Coin Mont-Royal. Montréal.

DR. EUGENE SEERS

CHIRURGIEN-DENTISTE. 422, rue Sainte-Catherine, Est, (Angle Saint-Christophe) Montréal.

Dr. Joseph Schiller

Maladies des femmes et des enfants. 620 RUE ADAM. MONTREAL.

E. H. BEGIN

Syndic autorisé de la Loi de Faillite. 180 rue St-Jacques, ch. 303. Tél. Main 4563.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc EN TOUS GENRES. A. Dérome & Cie. 20 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4673.

NOTAIRES

Chs. ARCHAMBAULT. Notaire. Nouvelle adresse: 755 MONT-ROYAL EST. Montréal.

J.-L. ISIDORE DUCHARME

NOTAIRE (Successor de Ducharme et Ducharme). Edifice "La Sauvegarde", chambre 95. 92 RUE NOTRE-DAME EST. Montréal.

THOMAS DUCHARME

Notaire, Comptable et Commissaire. Chambre 209 Edifice de la Banque d'Epargne. 180 ST-JACQUES. Tél. Main 7741. Résidence: bureau du soir. Tél. Est 5948. 405 Lauchetière Est.

HORACE H. LIPPÉ

NOTAIRE. 180 ST-JACQUES. Main 3228.

PROFESSEURS

Mathématiques, Sciences, Littères et Langues, en français et en anglais. Préparation aux examens: brevets, ART DENTAIRE, DROIT, MEDICINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.

RENE SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier en arts et en sciences appliquées au collège Saint-Marie et au collège Loyola. Enseignement individuel à paiement facile le jour et le soir. Cours pour dames et messieurs. Renseignements fournis sur demande. 238 RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162. En face de l'église Saint-Jacques.

INSTITUT La ROCHE, Engr.

LETTRES ET SCIENCES. Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation aux cours classiques, brevets, service civil. 195 RUE STE-CATHERINE EST. Tél. Est 7496.

Collège Commercial Elie

3, rue St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Toutes matières commerciales. Sténographie par correspondance. Photographie et administration des affaires. Préparation aux examens. Tél. E. 2530.

Leblond de Brumath

259 EST, RUE ONTARIO, bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages. Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal. Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

PERCEPTION

L'AGENCE PROVINCIALE achète, collecte comptes au pourcentage, villes ou campagnes, tous les billets, salaires, loyers, comptes de toutes sortes, sans aucun frais d'avocat charger. Remises assurées. — 97 St-Jacques, Main 7223.

DRAPÉAU & RACINE

Perceptions de tous genres. SPECIALITE: Administration de propriétés. Edifice Credit Foncier, 35 rue Saint-Jacques. Main 8212.

SERRURIERS

E. TELLER. serrurier-ajusteur, 208 Dorchester Est, réparations de grampophones, serrures, clefs, armé à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

FAITS-DIVERS

CHANGE DE COUPS DE FEU.

Hier matin, de bonne heure, au coin de la rue Bernard et de l'avenue du Parc, à la rue même où agent de police Chicoine a été tué, agent de police Ratelle a essuyé le feu de trois hommes qu'il avait voulu questionner. L'agent a riposté à l'une de leurs balles, et le blessé a été arrêté. L'agent Ratelle était en faction à cet endroit quand il a aperçu trois individus qui se enaient à l'entrée de la rue. Traversant la rue pour les questionner, les individus ont pris la fuite, et l'agent leur a donné la chasse. Arrivé dans un sentier plus sombre, en des fuyards lui a envoyé une balle qui, heureusement, n'a pas porté. L'agent de police, guidé par la lueur qu'il avait aperçue, a tiré son tour, et après quelques minutes de recherche, il a trouvé celui qu'il avait atteint. On l'a transporté à l'hôpital Général.

On n'a pu capturer les deux autres fugitifs. Celui qui est arrêté comparaitra en cour accusé de vol dans un garage qui se trouvait tout près de la rue où ils ont été vus tous les trois.

AUTO ET MOTOCYCLETTE.

Une automobile a frappé une motocyclette, hier après-midi, près de l'avenue du Parc. Le cycliste s'est fait fracturer le crâne, et les occupants de la machine ont été projetés hors de leurs sièges. L'un d'eux est resté sous l'auto.

La victime se nomme Gustave Vendemlebruke, 20 ans, 2041, Jacques Hertel, Ville-Emard. On l'a transporté à un hôpital de Plattsburg, N.Y., où l'on dit qu'il a très peu de chance de recouvrer la santé. Deux individus de l'auto ont été arrêtés, accusés d'avoir causé cet accident. Ce sont: Warren Hughes, Chesey, N.Y., Harry Frasier, Champlain, N.Y. Ils doivent comparaître en cour aujourd'hui, accusés de voies de fait. Si Vendemlebruke meurt, cette accusation sera changée en celle d'homicide, d'après la loi de l'état de New-York.

INCENDIES A ST-STANISLAS

Vendredi dernier, le feu a détruit dans le village St-Stanislas, près de Valleyfield, cinq maisons, un hôtel, un restaurant, deux magasins, une boutique de forgeron, et un hangar à foin, dommage total d'environ \$200,000. La cause du feu est une cheminée défectueuse. Le manque de pompiers et un vent fort ont favorisé l'incendie.

Pratiquement, tout la partie commerciale du village a passé au feu. On avait fait appel aux pompiers de Malone, N.Y., mais l'incendie était déjà très considérable quand la brigade de cette ville est arrivée. Plusieurs personnes des paroisses environnantes sont allées visiter les ruines, et une souscription, ouverte dans le but de venir en aide aux victimes, a rapporté hier \$1,000. On dit que les assurances couvrent la plus grande partie des pertes.

INCENDIE RUE NOTRE-DAME

Le feu s'est déclaré samedi soir dans les établissements de la "Globe Waterproof Clothing Co., 350, rue Notre-Dame. On ne connaît pas la cause de cet incendie. Des employés de la compagnie Waterproof ont évalué les dommages à \$20,000. La première alarme a sonné à 6 h. 30. Et ce n'est qu'à 9 h. que le signal du retour a été donné aux pompiers par leur chef. Les tramways de la rue Notre-Dame qui font le service entre les rues McGill et des Inspecteurs ont été arrêtés durant l'incendie. On n'a pas eu à déplorer d'accidents graves. Le Dr. Lafleur se tenait sur les lieux, ainsi que les ambulances de l'hôpital Général et de l'hôpital Notre-Dame, mais on n'a pas eu besoin de leurs services.

FILLETTTE BLESSEE PAR UNE AUTO

Hier après-midi, un peu avant une heure, Mary Coupland s'est fait fracturer le crâne par une automobile. La victime, âgée de 10 ans, et domiciliée au No. 118, avenue Irving, a été transportée à l'hôpital Victoria. Son état inspire des craintes. L'enfant accompagnait sa mère, quand, en traversant la rue Sherbrooke, elle a vu une auto s'avancer sur elle. Hésitante à avancer ou à reculer, elle a été frappée. L'enfant a été transportée à l'hôpital, et le chauffeur de la machine, M. Roch Larocque, Détroit, Mich., a été arrêté. Le chauffeur reste en liberté provisoire, avec un cautionnement de \$4,000.

LA VICTIME DISPARAIT

Au coin des rues Bleury et Craig, samedi soir, une jeune femme s'est fait frapper une auto. Comme elle demeurait inconsciente, le chauffeur l'a placée dans sa machine, et a dit à ceux qui s'étaient rassemblés à l'endroit de l'accident, qu'il la conduirait à l'hôpital Général. On ne sait pas le nom de la femme ni celui du chauffeur. Des agents de police sont allés aux hôpitaux et on n'a pu retracer la victime. La jeune femme paraissait avoir une vingtaine d'années, et portait une élégante toilette. On sait cependant le No de la licence de l'auto, et la police espère mettre la main sur ce chauffeur avant longtemps.

TROIS AUTOMOBILISTES BLESSES

Hier après-midi, vers quatre heures, une automobile a frappé un arbre à un mille du village des Cèdres, et trois occupants de la machine ont été blessés. Un seul a échappé. Les blessés sont: Roméo Pilon, 25 ans, de Saint-Lazare de Vaudreuil; Edouard Lalonde, 20 ans, des Cèdres; Philéas Leroux, 21 ans, des Cèdres. Ces jeunes gens revenaient de Montréal, et, en franchissant une courbe du chemin, située à environ un mille du village, ils ont frappé un arbre. Après l'accident, les victimes ont été transportées aux Cèdres, et l'un des blessés, Roméo Pilon, a pu prendre hier soir le train pour Montréal, et il est rendu à présent à l'hôpital Notre-Dame. Les deux autres sont restés aux Cèdres.

EN DESCENDANT D'UN TRAM

Hier après-midi, vers trois heures, M. Griffith Clark, 35 ans, 1350, Saint-Denis, s'est fait fracturer le pied droit en descendant d'un tramway. Cet accident est arrivé au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Justin. L'agent de police Vien, du poste de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, qui se trouvait tout près, a donné les premiers secours au blessé, et l'a fait transporter à l'hôpital Général.

ACCIDENT A LACHINE.

Arthur Rousseau, 35 ans, 112, Georges V, s'est fait fracturer le crâne samedi soir, par un tramway, à Rockfield, Lachine. La victime s'apprêtait à prendre le tramway, mais, se tenant trop près des rails, le tram l'a frappé. On l'a transporté dans ce tram à l'hôpital Saint-Joseph. Son état inspire des craintes, hier soir. Les agents de police Desforges et Proulx, du poste de police de Lachine, ont tenu une enquête.

COLLISION D'AUTOS.

Samedi après-midi, vers une heure, deux automobiles se sont frappées à l'angle des rues Emery et Saint-Denis. L'accident a eu lieu quand l'auto de M. Eug. Rousseau, 1379 de Lorimier, voulant éviter de frapper un camion qui descendait la rue Saint-Denis, a frappé une autre machine qui tournait le coin des rues Saint-Denis et Emery. Cette dernière machine a été poussée sur la borne et a eu deux roues de brisées. Aucun des occupants des deux automobiles n'a été blessé.

UNE BATAILLE.

Samedi soir, à l'hôtel Windsor, deux hommes se sont blessés en se battant dans une chambre. Un portefaix, Peter Murphy, 49, avenue Argyle, a reçu aussi une blessure à la figure, en voulant les séparer. Le lieutenant McCrea, du poste ouest de la rue Sainte-Catherine, s'est rendu sur les lieux, et Murphy lui a raconté que, un peu après 10 h., il avait entendu du bruit dans la chambre des deux hommes, et qu'il s'est monté pour voir ce qui se passait là. Ayant voulu les empêcher de se battre, il a reçu lui-même une blessure à la figure. On a transporté des deux hommes à l'hôpital Western où ils ont donné leurs noms, Joseph Driscoll, 24 ans, 317, avenue Commonwealth, Boston, et Paddy Owen, 27 ans, 27, Beamer, Boston.

On les traduira en cour, et, en attendant leur comparution, ils ont été laissés en liberté, sous un cautionnement de \$100 chacun.

Nous vous invitons

à faire des comparaisons sérieuses avec n'importe quel autre thé en vente, car cela ne pourra que vous amener à faire usage du

"SALADA"

qui garde toujours toute sa saveur.

TRIBUNAUX CIVILS

UNE FERME SURESTIMÉE

LE JUGE McLENNAN ANNULE LE RÔLE D'ÉVALUATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL PARCE QUE LES ÉVALUATEURS AVAIENT MAJORÉ LE PRIX D'UNE TERRE EN CULTURE.

Le juge McLennan a décidé samedi qu'une terre qui a été subdivisée en lots à bâtir et qui ont été offerts en vente comme tels n'a pas reçu par le fait même une destination différente. La compagnie Shannon Realities Company Limited, a demandé l'annulation du rôle d'évaluation de Saint-Michel parce que les officiers de cette dernière municipalité avaient évalué la terre de la demanderesse à \$6,000 l'arpent. Cette dernière prétendait que sa propriété était une terre en culture et que les évaluateurs n'avaient pas le droit de porter sa valeur à une somme si élevée.

La demanderesse alléguait que la municipalité de Saint-Michel, dans le but d'augmenter son pouvoir d'emprunt avait majoré la valeur de la plupart des immeubles de cette localité.

Cette majoration était si considérable que les tribunaux ont diminué cette évaluation de \$6,000 l'arpent à \$500. La demanderesse prétendait que cette méthode d'évaluation était contraire à la section 5696 des Statuts révisés de Québec. La municipalité de Saint-Michel prétendait qu'elle ne devait pas procéder à l'évaluation des terres de la compagnie Shannon en vertu de ces Statuts parce que ces lots avaient été mis en vente comme lots à bâtir.

Le juge McLennan a déclaré que la propriété de la demanderesse est une ferme depuis quarante ans et qu'elle sert de pâturage depuis longtemps. Il est vrai que cette terre a été subdivisée en 900 lots à bâtir mais en réalité l'immeuble n'a pas changé de destination. Aucun lot n'a été vendu depuis 1914. C'est pourquoi les évaluateurs ont évidemment majoré le prix de cette terre d'une manière injuste. Ils ignoraient la valeur réelle de la terre en question. Ces évaluateurs ont donc excédé leurs pouvoirs. Le magistrat a décidé que le rôle d'évaluation de la paroisse de Saint-Michel pour les années 1915 et 1919 était nul parce que les évaluateurs de cette municipalité avaient excédé leurs pouvoirs.

PETIT CARNET

EN VOYAGE.

M. Armand DesRosières de la maison Armand DesRosières, Limitée, est en voyage d'affaires à New-York. Il sera de retour mercredi prochain.

Navire "Victorian" de Québec

MARDI LE 26 OCTOBRE 1920

Le navire "Victorian" partira de Québec mardi le 26 octobre. En plus de ses trais réguliers, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, lequel train, consistant en wagons ordinaires et en wagons-lits, partira de Montréal, gare Windsor, à 11 h. p.m., lundi, le 25 octobre, et se rendra directement aux abords du navire à Québec.

Le 26 octobre, les passagers inscrits pour ce navire, auront à leur disposition le train régulier No 350 "Le Frontenac", qui part de la gare Windsor à 9 h. 45 a.m. et qui est dû à Québec à 3 h. 25 p.m. et ils seront transportés au quai du navire dès leur arrivée. (rec.)

CHOSSES MUNICIPALES

DES CHANGEMENTS A LA POLICE

LES CAPITAINE DE DISTRICTS FERONT UN STAGE TOUTES LES NUITS, AU POSTE CENTRAL DE LA POLICE, A TOUR DE RÔLE. — LES RECRUS.

Le chef Bélanger a résolu d'opérer certains changements dans l'administration de la police, aux quartiers généraux, aux heures moins occupées de la nuit; dorénavant le poste central, au lieu d'être laissé à la charge d'un lieutenant la nuit, sera dirigé par chacun des capitaines de districts à tour de rôle.

Le changement est bien vu des hauts fonctionnaires de la police; souvent ils obtenaient des renseignements et même des ordres, la nuit, du lieutenant resté en charge des quartiers généraux; cela pouvait froisser la susceptibilité d'un chacun et nuire jusqu'à un certain point au bon fonctionnement du service.

Le secrétaire de la police affichera sous peu la liste des capitaines qui prendront charge des quartiers généraux la nuit. Voici leurs noms, avec le poste qu'ils dirigent:

Prudent Ainey, No 1; A. Tourangeau, No 3; R. Sauvé, No 4; T. Kavanagh, No 5; H. Langevin, No 6; P. Lawton, No 8; T. O'Shaughnessy, No 9; R. L. Fisher, No 10; N. Dandenault, No 11; D. Turner, No 13; C. A. Morin, No 14; J. A. Gagnon, No 15; D. Marwick, No 16; E. Clermont, No 34; T. O. Bellefleur, No 19; P. R. Millette, No 22; James Gorman, No 24; O. Trudeau, No 26; P. Nuckle, No 30; Albert Carle, No 33.

Il y a aussi les capitaines Holland et Maranda, qui s'occupent tous deux de fonctions spéciales, l'un, aux permis d'automobiles, et l'autre, à l'entraînement physique. Ces deux officiers ne figureront pas sur la liste.

Le directeur de la sûreté, M. Gaudet, approuve de grandes difficultés à réunir les vingt-cinq recrues destinées à combler les vides dans les rangs de la police. Il s'efforce de ne pas rencontrer les types voulus quant au physique, pour faire de bons policiers.

DES ÉLECTIONS EN COLOMBIE

LA MISE EN NOMINATION LE 10 NOVEMBRE ET LE VOTE LE 1er DECEMBRE.

Victoria, C.-A., 25. — (S.P.C.) — L'Assemblée Législative s'est dissoute à deux heures, samedi. Le jour des élections a été fixé au 1er décembre et celui des nominations au 10 novembre.

Les députés actuels avaient encore un mandat d'une année, mais il est rare qu'une assemblée législative dure toute la période ordinaire de cinq années. La Chambre se composait, au moment de la prorogation, de 31 libéraux, 9 conservateurs, quatre soldats, un socialiste et un indépendant dans la personne de Mme Ralph Smith; il y a un siège vacant celui de Atlin.

Le premier ministre Allison a déclaré qu'il publierait un manifeste électoral, ces jours-ci, exposant les raisons du gouvernement d'en appeler au peuple.

Le contrôle de la vente des boissons enivrantes par le gouvernement, fait l'objet de la campagne électorale actuelle. Le gouvernement doit énoncer les principes généraux de la nouvelle loi, et connaître le sentiment des électeurs, avant de l'imposer définitivement. Ces principes demeurent encore cachés, mais on croit, dans les cercles officiels, que la loi comportera une administration par une commission indépendante, un permis révocable et le refus de permettre la vente à des particuliers.

Libéraux et conservateurs préparent une campagne très contestée.

Inventeur d'une illusion

New-York, 25. — (S.P.C.) — Arthur J. Elverson, ingénieur anglais, qui faisait partie du corps d'aviation durant la guerre, vient d'arriver avec son avocat John C. L. Stallwood, afin de faire accepter par les États-Unis, son invention, connue sous le nom d'"oscilloscope", et au moyen de laquelle une machine lancée à toute vitesse, paraît aller à petite vitesse.

De l'argent en barre

New-York, 25. — (S.P.A.) — D'après une déclaration de M. Raymond-T. Baker, directeur du département de la Monnaie, \$200,000,000 d'argent en barre ont été expédiés secrètement de Washington aux Indes. Chaque barre d'argent avait une valeur de \$1,000. Trois personnes seulement étaient au courant de l'envoi.

Asile de la Providence

Les personnes qui ont pris des billets sur divers articles à la Tombola de l'Asile de la Providence, 369, Ste. Catherine Est, sont averties que le tirage aura lieu ce soir.

Cette soirée finale promet de l'intérêt. Les différents kiosques réservent encore un choix varié. (Communiqué.)

RABAIS DE 25% SUR NOTRE ASSORTIMENT DE COMPLETS POUR HOMMES

Des complets de cette saison aux prix de la saison prochaine — même peut-être plus bas.

Il n'y a absolument aucune exception

Chaque complet est marqué de son prix original duquel nous déduisons vingt-cinq pour cent.

Dans cette immense collection on trouve des complets de toutes sortes, complets de toilette ou complets de travail.

Rien ne peut égaler ces complets en tissus anglais tout laine, confectionnés d'après nos instructions.

Laissez-vous passer cette occasion?

Au rez-de-chaussée.

Goodwin's
LIMITED

Réduction de salaire

Worcester, Mass., 25. — "The George E. Duffy Manufacturing Co.", manufacturiers de paletots de laine, annonce aujourd'hui dans sa manufacture, qu'à compter de lundi prochain, les salaires seront réduits de 10 pour cent. Cette réduction affecte 185 employés.

Couvertures de Meubles

Nous nous spécialisons dans le nettoyage des couvertures de meubles. Nous ne dérangeons aucunement les meubles et notre procédé scientifique leur donne l'apparence de neufs.

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à perfection"

Yeux endoloris ?

Si vos yeux ou vos paupières sont endoloris; si'ils vous démangent, brûlent ou sont comme desséchés, si votre vision est embrouillée, votre vue obscure; si vous êtes obligés de porter des verres, allez chez votre droguiste et procurez-vous un flacon de compriments Bon-Opto; faites-en fondre un dans le quart d'un verre d'eau, servez-vous-en pour vous baigner les yeux de deux à quatre fois par jour. Des yeux sains, à l'aise, et une vue meilleure fera paraître le monde plus agréable.

Remarque: Les docteurs disent que Bon-Opto fortifie les yeux de 50 p.c. en une semaine de temps ou bien des cas.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORNS
DURE, EFFRACÉ, SANS DOULEURS
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

PAPA

La saucisse au porc frais

est excellente — marque

S. L. CONTANT

Chez votre boucher

FEUILLETON DU "DEVOIR"

DANS LES RUINES

Par M. DELLY

65

SUITE

Le voyant demeurer silencieux, la jeune fille reprit:

— Je m'étonne de n'avoir pas reçu de lettre de Gaëtan. Le facteur est cependant passé ce matin.

— Il aura sans doute manqué ce courrier. Soyez sans crainte, il ne vous oublie pas... Quelle intelligence possède cet enfant! Depuis si peu de temps qu'ils le connaissent, les Pères de Vannes en sont émerveillés! Il ira loin, Alix.

— Mais où? murmura-t-elle pensivement. Fort heureusement, mon oncle, vous serez là maintenant pour partager ma responsabilité.

Dans le regard d'Even passa une

soudaine et intense expression de regret, vite effacée cependant.

— Oui, ma nièce, dit-il fermement, je le conduirai avec vous jusqu'à l'heure critique où il choisira définitivement sa voie. J'aurai moi-même, pendant ces années, une tâche sacrée à remplir. Ce qui reste de notre fortune — c'est-à-dire Bred'Languest et deux petites fermes — a été engagé par Georgina, au nom de mon père, pour apaiser des créanciers trop pressants. J'ai donc à libérer notre vieux logis et à solder les dettes encore existantes... et je ne le puis faire que par mon travail, puisque je ne possède plus un sou vaillant. Par ses relations, Alix de Regbrez m'a procuré

une place chez un armateur de Nantes...

— Oh! mon oncle, est-ce possible? Quoi, vous, si libre, iriez vous assujettir à ce travail!

Un sourire heureux illumina le grave visage d'Even.

— Oui, je vais travailler, Alix, pour réparer mes longs jours oisifs et coupables, pour opérer ma réhabilitation, pour redevenir un homme, en un mot. D'ailleurs, j'ai eu part à cette ruine de notre famille; j'ai une funeste époque de ma vie, j'ai follement, odieusement gaspillé cet argent toujours rare chez nous... Ne me plaignez pas, Alix, je vous assure que je n'ai jamais eu le cœur plus allégre qu'en ce moment.

— Oh! je le crois dit-elle vivement. Mais alors, mon oncle, vous allez partir?

Une ombre descendit sur le front d'Even. Il tourna la tête, et longuement, considéra les flots teintés de vert pâle, voilés d'une brume d'océan. Une ombre magnifique qu'il aimait avec la passion de ses ancêtres, dont il avait audacieusement affronté les colères, et qu'il lui fallait cependant abandonner.

Puis il reporta ce regard sur la pâle et frêle jeune fille assise devant lui, et son cœur se serra en songeant qu'il s'éloignait à l'instant

où il trouvait ici les joies de la famille, les douceurs d'un foyer où il était compris et aimé.

— Oui, je vais vous quitter, dit-il doucement. Dans huit jours, je serai à Nantes... Mais vous ne resterez pas ici, Alix, dans ce logis sombre et triste qui vous rappelle de pénibles souvenirs. Ma cousine de Regbrez vous attend à Ker-Neven avec miss Elson, Xavier et Mathurine... Vous irez quelquefois à Vannes visiter notre cher petit collégien, de mon côté, je ferai mon possible pour m'y trouver le même jour, et d'ailleurs, j'aurai le loisir de venir parfois ici.

Tout en parlant, il s'était levé et allait s'appuyer à la fenêtre. Pendant quelques minutes, il s'absorba dans la contemplation de la mer frissonnante sous la caresse du soleil... Son regard erra sur les menaçants écueils si connus de lui, l'ardente promontoire de Ker-Mora incessamment battu par la vague, le pare aux frondaisons rousses, et, reflétant une clarté mystérieuse, une immense alguesse, il se leva vers le ciel... En se retournant, Even dit pensivement:

— A quoi bon, d'ailleurs, m'accoutumer à ces douceurs familiales?... Croyez-moi, Alix, il est préférable de sacrifier dès maintenant ce qui

ne doit pas exister plus tard. Un jour viendra, s'il plaît à Dieu, où je vous quitterai tous... où le nom même d'Even de Regbrez n'existera plus.

Les yeux sans regard se posèrent sur lui, comme si, malgré tout, ils avaient pu lire sur cette physionomie transfigurée par un énigmatique bonheur... La petite main d'Alix saisit celle de son oncle et la serra fortement.

— Nous serons toujours unis en Dieu, dit-elle avec ferveur. Qu'importe les séparations terrestres à ceux qui ont un but tel que le nôtre... Dans nos reconnoissements, nous trouvons plus de bonheur qu'en toutes les félicités de ce monde, et c'est pourquoy vous venez de me donner l'une des plus grandes joies de ma vie, mon oncle Even.

XX

Mille de Regbrez venait de terminer la lecture qu'elle faisait chaque jour à Alix et, posant le livre près d'elle, dit avec un sourire:

— Vous êtes distraite aujourd'hui, ma petite cousine, et je gage que vous n'avez pas saisi une seule des admirables considérations de notre auteur.

Alix se mit à rire galement en tournant vers elle son visage empreint d'une joie sereine.

— Je dois l'avouer à ma honte, cousine Alix. Je pensais à mon oncle et à Gaëtan, nos chers arrivants d'hier... Ne trouvez-vous pas que mon frère, depuis cette année, est plus gai, moins mystérieux, moins concentré?

— Cela n'est pas niable, mon enfant. Sans rien perdre de son charme fier et si particulier, il a triomphé de cet immense orgueil, de ces passions fougueuses et cachées qui nous effrayaient tant en lui. Even a su par les Pères qu'il a une piété ardente et forte, un zèle calme, mais intense pour lequel il brave tout respect humain... mais ses maîtres les plus chers avaient eux-mêmes qu'ils ne le connaissent pas pleinement, qu'en cette âme subsistent des profondeurs inexplorées... En un mot, il demeure toujours un peu une énigme.

Alix inclina doucement la tête et s'absorba dans une profonde songerie... Sa célicité — son petit cloître portatif, comme elle disait galement à l'exemple de Mgr de Ségur — avait développé en elle la puissance de pensée et les entretiens intimes de son âme avec Dieu, jamais les heures n'avaient eu de longueur. Vivant dans le monde, elle était retirée en elle-même, dans un perpétuel recueillement, autant

qu'une contemplative derrière la voile noire et la grille... Ses affections, surnaturalisées, contribuaient à cette céleste union au lieu de l'entraver et toujours Even, Gaëtan, Xavier avaient trouvé en elle la même tendresse forte, la même sollicitude paisible.

Et cependant combien de fois, en ces dernières années, elle avait frémi à l'annonce des éclatants succès de Gaëtan, des admirations suscitées par ce jeune être admirablement doué! Le terrible écueil était là... mais l'adolescent n'avait pas sombré. Even, qui l'avait suivi pas à pas, avec un dévouement plus que paternel, une affection virile et enveloppante, pouvait en toute vérité dire à Alix: "Je vous le rends homme et toujours enfant... homme par sa précieuse sagesse, enfant par son inaltérable innocence". Cette parole, prononcée la veille, revenait en cette minute à l'esprit d'Alix en provoquant un élan de reconnaissance vers le ciel.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée), Jos. J. Bouchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LES PRIX DU BEURRE ONT DIMINUÉ DE 8 SOUS DEPUIS UNE SEMAINE. — LES EXPORTATIONS SONT NULLES. — LES ARRIVAGES DEPUIS QUELQUES TEMPS. — LE MARCHÉ DES ŒUFS RESTE PRATIQUEMENT LE MEME.

Les prix du beurre, au cours de la semaine dernière, ont enregistré une baisse de 3 sous 3-4 à 4 sous 1-8. Cela signifie une baisse de près de huit sous depuis deux semaines. Cette baisse est due aux arrivages qui sont de plus en plus forts, à l'accumulation de réserves dans l'entrepôt et au peu d'exportations que nous faisons vers les pays européens. Le fâchisme, selon toute apparence, sera encore plus prononcé ces jours prochains. C'est probablement pour cette raison que le consommateur ne fait pas de provisions pour l'hiver et attend le moment favorable pour faire ses achats. On comprend que le marché du beurre est quelque peu déprimé et ressemble un peu au marché du sucre depuis quelques jours. Les arrivages de beurre sur notre marché depuis le premier mai se totalisent à 344,306 colis, soit une diminution de 46,911 colis sur la période correspondante de l'an dernier.

Les arrivages pour la semaine qui vient de s'écouler ont été de 7,406 colis soit une augmentation de 368 colis sur la semaine précédente. Nos exportations ont été complètement nulles.

Le commerce des œufs reste inchangé. Les prix restent élevés et il ne se fait pas d'exportations. Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 12,371 boîtes contre 23,379 la semaine précédente. Les arrivages depuis le premier mai se totalisent à 422,333 caisses contre 518,290 pendant la période correspondante de l'an dernier.

Les prix des autres vivres ne varient pas :

Produits de l'étable—

Sucre d'étable. 26 à 28c.

Sirup d'étable. \$1.90 à \$2.20

Farine-Type—

Franco à bord (f.o.b.) Montréal. \$12.50

En lots fractionnés et aux épiciers. 12.80

Œufs—

Œufs frais choisis. 68 à 69c

Œufs strictement frais. 76 à 77c

Second choix. 50 à 60c

Beurre—

De buanderie, pasteurisé. 51 à 52c

De buanderie, premier choix. 51 à 51 1/2c

De buanderie, bon choix. 49 1/2 à 50c

Œufs—

Le prix du sucre granulé est maintenant de \$19.50 par 100 livres chez tous les raffineurs.

Fromage—

Bonne qualité. 23 1/2c

Fromage coloré. 24 1/2c

Pommes de terre—

Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix ont baissé considérablement ces jours-ci. On demande \$1.40 pour un sac de 80 livres pris au wagon, et \$1.75 pris à l'entrepôt de gros.

Les viandes fumées—

Jambons de 8 à 10 livres, 43 sous, de 10 à 15 livres, 40 sous; 18 à 25 livres, 38 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait 53 sous, et le lard désossé, Windsor, se vend à 60 sous.

BEURRE ET FROMAGE.

St-Hyacinthe, 25. — A la réunion régulière des fabricants de produits laitiers qui a eu lieu aujourd'hui, 200 colis de beurre ont été vendus à 45 cents la livre. Il n'y a pas eu d'offre de fromage.

Dividendes déclarés

Montréal—Canada Foundries and Forgings, un dividende trimestriel de 1 pour cent sur les parts ordinaires et de 1 3-4 pour cent sur les actions de priorité, payables le 15 novembre, aux actionnaires enregistrés le 31 octobre.

Montréal—Riordan Pulp and Paper, un dividende trimestriel régulier de 2 1-2 pour cent, pour le trimestre finissant le 30 septembre, payable le 15 novembre, aux actionnaires inscrits le 8 novembre, et un dividende trimestriel régulier de 1 3-4 pour cent, payable le 31 décembre, aux actionnaires inscrits le 22 décembre.

Le prix du sucre

M. Thomas Lewis, gérant de la "Dominion Sugar Company, Ltd.", annonce, qu'à commencer de ce matin, le prix du sucre sera de \$16 par cent livres vendues au marchand de gros. Cela signifie que les marchands détaillants pourront vendre à 18 sous la livre.

AU SPECULATEUR

Notre Maison se spécialise dans les petits achats — qu'il s'agisse de spéculation ou de placement.

BRYANT, ISARD & CO.

AGENTS DE CHANGE
84-90 rue St-François-Xavier,
Montréal.
Main 4960.

LE COMMERCE CANADIEN

NOS IMPORTATIONS AUGMENTENT ENCORE SENSIBLEMENT ET LE CHIFFRE DE NOTRE BALANCE DÉFAVORABLE DE COMMERCE S'EST ENCORE ACCROU. — NOS EXPORTATIONS ONT DIMINUÉ. — DES CHIFFRES INTERESSANTS.

On vient de publier à Ottawa les chiffres sur le commerce canadien au cours du mois de septembre dernier. Les résultats ne sont pas encore très satisfaisants quand on établit une comparaison avec les autres mois. C'est ainsi que l'an dernier, à pareille date, nous avions une balance favorable de commerce de 20 millions de dollars tandis que cette année nous avons une balance défavorable de commerce de 21 millions de dollars. Cela est dû évidemment aux achats que nous faisons à l'étranger et qui vont toujours en augmentant. Nos importations ont atteint la valeur de 115 millions de dollars, soit 19 millions de moins qu'en août dernier. La valeur des importations en septembre 1919 était de 85 millions et demi. Voici d'ailleurs un tableau plus explicite des fluctuations du commerce avec les chiffres comparatifs :

	Sept. 1920	Sept. 1919	Sept. 1918
Imp.	\$115,121,588	\$85,506,012	\$124,318,014
Exp.	\$94,389,685	\$104,994,406	\$112,278,064
Sal. défav.	\$20,731,903 (*)	\$19,488,394	\$12,039,950

(*) En faveur du Canada.

Il se trouve certaines catégories de produits dont l'exportation a été moindre au cours du dernier mois, mais, par contre, il y a eu compensation dans d'autres compartiments comme sont le bois et le papier à journal.

Voici les chiffres de nos exportations en septembre :

EXPORTATIONS

	Sept. 1920	Sept. 1919	Sept. 1918
Prod. agricoles.	\$22,855,327	\$22,858,108	\$22,858,108
Prod. animaux, etc.	\$9,387,261	\$7,571,921	\$7,571,921
Textiles, etc.	\$83,672	\$2,351,756	\$2,351,756
Prod. chimiques.	\$1,856,267	\$2,706,298	\$2,706,298
Per et acier.	\$3,811,261	\$2,118,271	\$2,118,271
Autres minéraux.	\$4,893,440	\$4,111,239	\$4,111,239
Minéraux.	\$3,776,935	\$2,650,528	\$2,650,528
Papier, bois, etc.	\$30,494,235	\$22,053,021	\$22,053,021
Divers.	\$2,551,924	\$14,258,130	\$14,258,130
Totaux.	\$94,389,685	\$104,994,406	\$112,278,064

Par contre on note que l'importation des marchandises a augmenté dans la majeure partie des compartiments. Voici les chiffres pour cette année avec, en regard, ceux de l'an dernier :

IMPORTATIONS

	Sept. 1920	Sept. 1919	Sept. 1918
Prod. agricoles.	\$22,855,327	\$22,858,108	\$22,858,108
Prod. animaux, etc.	\$9,387,261	\$7,571,921	\$7,571,921
Textiles, etc.	\$83,672	\$2,351,756	\$2,351,756
Prod. chimiques.	\$1,856,267	\$2,706,298	\$2,706,298
Per et acier.	\$3,811,261	\$2,118,271	\$2,118,271
Autres minéraux.	\$4,893,440	\$4,111,239	\$4,111,239
Minéraux.	\$3,776,935	\$2,650,528	\$2,650,528
Papier, bois, etc.	\$30,494,235	\$22,053,021	\$22,053,021
Divers.	\$2,551,924	\$14,258,130	\$14,258,130
Totaux.	\$115,121,588	\$85,506,012	\$124,318,014

On constate qu'à la fin de septembre de l'an dernier le Canada avait une balance favorable de plus de 208 millions de dollars tandis que cette année les résultats sont tout autres puisque nous avons une balance défavorable de commerce de plus de 210 millions de dollars. Voici les chiffres pour une période de neuf mois, cette année, et d'une période de neuf mois, l'an dernier :

Exportations. \$36,516,885

Importations. \$104,585,769

Balances. \$210,068,874

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

Contre le Canada. En faveur du Canada.

LA MATINÉE A LA BOURSE

LES COURS SONT LANGUISSANTS ET LES AFFAIRES SONT TERNES. — LES PAPIERS RESTENT ASSEZ ACHALANDÉS CEPENDANT. — LA COTE EST À LA HAUSSE SUR LA PLACE DE WALL STREET.

La séance de ce matin a été littéralement dépourvue d'intérêt et le volume des transactions a été restreint. C'est ordinairement ce qui arrive le lundi et il ne faudrait pas pour cette raison s'attendre à une semaine complètement inactive. Les valeurs de pulpe et de papier sont cependant restées en tête de la liste mais leur cours n'a pas offert de changements très substantiels.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu à Québec, aux bureaux de la compagnie Price, l'assemblée spéciale des actionnaires. Il s'agit de réorganiser cette compagnie. Le plan des directeurs que nous avons publié il y a quelque temps sera soumis aux actionnaires qui l'accepteront probablement. La nouvelle compagnie conservera le même nom mais aura un capital accru à \$24,671,000. Les détenteurs de parts dans l'ancienne organisation recevront cinq parts de la nouvelle pour une de l'ancienne.

On parle aussi dans certains quartiers d'une amalgamation possible de la "Price Bros." avec la "Saguenay Power and Pulp Co.". Cette rumeur ajoute encore de l'intérêt dans les milieux financiers et on attend avec impatience les résultats de l'assemblée d'aujourd'hui.

Les valeurs, sur la place new-yorkaise se sont mises à la hausse et la séance est restée intéressante du commencement à la fin. Certains courtiers croient cependant que le facteur argent, fera sentir son influence déprimante au cours de la semaine. Les prêts à vue se sont maintenus à 8 pour cent.

Voici les opérations qui ont eu lieu ce matin sur notre place locale : les Brompton Paper arrivent en premier lieu à 72 1-2 pour monter jusqu'à 75 ; suivent les Spanish River qui attirent l'attention des spéculateurs mais qui sont pratiquement inchangées à 104 ; les Waynamack restent encore bien considérées à 144 1-2 ; les Laurentide gagnent une fraction de point à 104 ; les Abitibi Power se transigent à 71 ; les National Breweries se maintiennent à 65 ; les Detroit Railway restent faibles à 97 1-2 ; les Montreal Power languissent à 90 ; les Shawinigan font 105 ; les Quebec Railway sont peu actives à 28 1-2 ; les Smelters fléchissent encore à 22 1-2 ; les Steel of Canada trouvent preneur à 63 ; les Canada Steamship Lines s'échangent à un taux qui ne varie pas sensiblement à 60 ; les Illinois Railway se présentent à 65 et les Dominion Textile cotent 125.

Dans le compartiment des valeurs de priorité il faut noter les Howard-Smith qui font 101 1-2 ; les Canada Steamship Lines qui se présentent à 74 et les Spanish River qui enregistrent 109 1-2.

OPÉRATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Steel of Can. 5 à 62 1/2, 40 à 63.

Abitibi, 20 à 71 1/2, 75 à 71.

Brompton, 75 à 74 1/2, 60 à 74 1/2, 100 à 74 1/2.

Laurent, 5 à 103 1/2, 10 à 103, 35 à 103 1/2, 15 à 104.

Steamship, 25 à 60.

Breweries, 15 à 64 1/2, 55 à 65.

Smelters, 70 à 22 1/2, 5 à 22 1/2.

Quebec, 20 à 25 1/2.

Canners, 50 à 40 1/2, 25 à 40 1/2.

Spanish, 50 à 104 1/2, 75 à 104 1/2, 25 à 104 1/2.

Waynamack, 150 à 144 1/2, 75 à 144 1/2.

Textile, 5 à 125.

Mont. Power, 100 à 80.

Shaw, 140 à 105, 6 à 105 1/2.

Price Bros, 5 à 355.

La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal :

Livre sterling à New-York :

Papier à 60 jours. 377.75

Papier à 90 jours. 377.75

Par câble a-marin. 347.75

Cours du change new-yorkais à Montréal 10 5-8.

Le franc 15.54

Taux d'escompte à Londres, 6 5-8.

Taux d'escompte à la Banque d'Angleterre 7.

Vente de propriété

La propriété Joyce sise entre l'avenue Union, la place du Beaver Hall et le square Phillips, vient d'être vendue à la Canada Cement qui a l'intention d'y installer des bureaux. Le prix de vente a été de \$175,000.

Nouvelle firme financière

La maison Thornton Davidson sera remplacée par la maison "M. S. Wheelwright and Company". La nouvelle compagnie occupera les anciens bureaux de la maison Thornton Davidson qui a fait faillite au cours de l'été dernier.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103, rue Notre-Dame, Montréal.

Adanac. 2 1/2

Apex. 1 1/2

Bailley. 3 1/2

Beaver. 3 1/2

Boston Creek. 3 1/2

Coniag. 230

Crown Res. 23

Dom. Est. 41

Dom. Lake. 310

Dom. Mines. 1200

Gold Reef. 3 1/2

Hargraves. 1 1/2

Hollinger. 553

Kecora. 16

Kirk Lake. 44

La Rose. 29

Lake Shore. 104

McIntyre. 188

McKinley. 166

Mining Corp. 175

Newray. 800

Nipissing. 935

Pete Lake. 11 1/2

Pore Crown. 23

Pore V.N.T. 24 1/2

Pres. E. Dome. 2 1/2

Shumacher. 20

Silver Leaf. 2 1/2

Thomp. Krist. 7 1/2

Frethwey. 23

Yac. Oil and Gas. 20 1/2

West Dome Con. 5 1/2

Waspika. 9

West Tree. 4 1/2

Nous Offrons

Province de Québec

Bons 6% — à 5 ans

Remboursables le 1er juin 1925

Coupons : \$100, \$500 et \$1,000

Prix : le pair (100%) et intérêts courus

Prospectus fourni sur demande

Beausoleil, Limitée

Bons et Obligations

112, rue St-Jacques Montréal

Tél. Main 1415

SPORT

(Suite de la 7e page)

Le championnat intermédiaire

En triomphant du Montréal, samedi, le Westmount a remporté le championnat intermédiaire de rugby et cette victoire permet au Westmount de jouer avec les vainqueurs de la section d'Ottawa pour le championnat intermédiaire de la C.R.F.U.

Le résultat de la partie de samedi fut de 17 à 0.

Montréal.

Norke. aile volante. Woods

Ab

A black and white map showing the railway route from Vancouver to Montreal. The route is marked with a line and circles at major stations. The stations, from west to east, are: Vancouver, Victoria, Nanaimo, Kamloops, Mount Robson, Prince Rupert, Prince George, Jasper, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Port Arthur, Port William, Sudbury, North Bay, Toronto, and Montreal. The map also shows the coast of British Columbia and the Great Lakes region.

Pour tout renseignement, taux et réserve de places dans les wagons-lits, s'adresser à n'importe quel agent des chemins de fer Canadien-National-Grand-Tronc.

ITALIE

UN COMLOT FANTASTIQUE

GABRIELE D'ANNUNZIO AURA GAGNÉ DES HOMMES D'ÉTAT À SA CAUSE ET PRÉPARE UN COUP D'ÉTAT MILITAIRE POUR S'EMPARER DU POUVOIR EN ITALIE. — DES MANIFESTATIONS.

Rome, 25. (S.P.A.) — Le journal socialiste *Avanti* publie des révélations fantastiques au sujet de l'Europe et de la Dalmatie, révélations telles que le *Giornale d'Italia* les qualifie de contes de fées.

D'après l'organe socialiste, l'ancien premier ministre Orlando, Gabriele d'Annunzio, le vice-amiral Thaon di Revel, ex-chef de l'état-major de la marine, le vice-amiral Millo, commandant des forces d'occupation dalmatiennes, le général Giardina, membre du conseil suprême de la guerre, le général Caviglia, ex-ministre de la guerre, le général Badoglio et plusieurs députés, dont l'ex-ministre Nava, se sont entendus pour maintenir le statu quo de l'Europe et de la Dalmatie pour deux ou trois générations plutôt que de faire des concessions quelconques à la Yougoslavie.

Si l'on s'oppose à ces vues, ajoute l'*Avanti*, les conspirateurs auront recours à la force, se servant de Zara, Pola et Trieste comme quartiers-général et ayant à leur disposition environ 100,000 hommes. L'action, dit le journal, sera révolutionnaire et antibolchéviste avec centres à Milan, Bologne et Rome.

Les organisateurs du projet espèrent, obtenir le consentement du Roi pour la formation d'un cabinet avec le général Giardina, Gabriele d'Annunzio et l'amiral Thaon di Revel comme membres, car sans cela, ils ont l'intention de proclamer une république démocratique avec un programme de réformes des plus radicales. On affirme que de l'argent a déjà été dépensé pour gagner les gardes royaux de leur côté.

Le "coup de main", dit l'*Avanti*, se produira dès que l'on apprendra que le gouvernement a fait des concessions à la Yougoslavie.

UN COUP D'ÉTAT

Londres, 25. — Le correspondant du *Times* à Milan envoie une dépêche mandant que l'Italie qui, il y a deux mois semblait à la veille d'un soulèvement bolchéviste, donne maintenant l'impression d'être sous la menace d'un coup d'état militaire.

"La presse nationaliste", affirme-t-il, "réclame une dictature militaire comme remède contre le bolchévisme qui lève la tête et proclame d'Annunzio comme dictateur. L'*Avanti*, l'organe socialiste, allègue que d'Annunzio fit récemment appel à Moscou pour un appui militaire et moral et a été accepté par Lenine comme un instrument du gouvernement soviétique. Tous les journaux responsables sont d'accord à condamner la violence de quelque source que ce soit.

"Comme le premier ministre Giolitti est considéré dans certains milieux comme incapable de doter le pays d'un gouvernement fort, sa position est ébranlée, et on estime qu'il est douteux qu'il reste longtemps au pouvoir."

DES MESURES DRACONIENNES
Milan, 25. — Des décrets du gouvernement ramènent la situation alimentaire au même degré qu'elle l'était pendant la guerre; car à partir du 1er novembre, on défendra la vente de la viande du mercredi après-midi au samedi matin de chaque semaine, et de la servir dans les restaurants durant le même laps de temps.

Depuis le commencement de la guerre le peuple italien n'a pas connu le pain blanc, car le gouvernement n'est pas disposé à acheter du grain de l'étranger ni à importer de la nourriture, de sorte que le peuple est indigné de la mauvaise qualité du pain qu'on lui fournit. Le système de billets de pain sera rétabli.

LE BUDGET DE LA GUERRE
Rome, 25. (S.P.A.) — Des chiffres officiels venus de la trésorerie d'Etat disent que du 1er août 1914 au 30 juin 1920, l'Italie a dépensé 110,700,000 de livres tandis que les revenus se sont élevés à 39,000,000 de livres durant la même période.

Ces chiffres comprennent aussi l'administration ordinaire du pays, laquelle absorbe annuellement trois milliards de livres.

Envoyé aux Assises

Sherbrooke, 2. — (D.N.C.) — L'enquête préliminaire dans la cause de Moïse Moreau, accusé d'avoir caché le cadavre d'un nouveau-né à Winslow, au mois de mai dernier, a eu lieu devant le magistrat Mulvena au cours de la journée d'hier, et l'accusé a été condamné à subir son procès aux assises.

Pour ivresse

Eastview, N.Y., 25. — (S.P.C.) — Les emprisonnements pour ivresse au cours du mois de septembre ont été plus considérables que durant aucun mois au cours des 3 dernières années.

Nouveau cabinet en Suède

Stockholm, 2. — (S.P.A.) — Le baron Gerard Lais de Geer a été invité à former un cabinet composé uniquement de savants. En 1914, le roi de Suède lui avait demandé la même chose, mais ses efforts n'avaient abouti à rien. Le baron de Geer est très versé dans les sciences et a fait une étude spéciale de la géologie.

IRLANDE

Mgr FALLON EST INSULTÉ

L'EVEQUE DE LONDON EST L'OBJET D'UNE MANIFESTATION HOSTILE DE LA PART D'ORANGISTES, LORS D'UNE VISITE QU'IL A FAITE A LISBURN. — RIEN DE PIRE EN FRANCE.

London, Ont., 25. — Mgr Fallon, évêque de London, est attendu le 20 décembre de son voyage d'Europe au cours duquel il lui a été donné de visiter l'Irlande. Les citoyens, Catholiques s'entend, lui préparent une réception.

Les amis du prélat ont appris qu'il a été insulté par une populace à Lisburn, théâtre de récentes émeutes. Le dignitaire ecclésiastique était accompagné lors de sa tournée en Irlande de M. et Mme Philip Porcock, de London, et de Mme George O'Neill, de Toronto. Le *Dublin Bree man's Journal* a publié une interview de Mgr Fallon, qui traite de cet incident. Il y déclare que le prélat a visité les régions dévastées de l'Irlande et n'a rien vu de pire en France, lors de sa visite de 1918.

Lisburn, continue Sa Grandeur, on se serait cru sur un champ de bataille tant les émeutiers y ont semé la ruine et la destruction. Nous avons fait halte devant le presbytère, qui n'est plus qu'un monceau de ruines et nous avons vu sur les murs des inscriptions orangistes de ce genre : Au diable le pape ! J'ai eu moi-même l'occasion d'entendre pour la première fois ces expressions de haute culture sur des lèvres humaines. En effet, à Lisburn, un groupe de femmes, de garçons et de fillettes, nous ont répété la phrase que nous avions lue et on nous a invités à disparaître, à ne plus revenir, et on a mis le comble à cette exubérance en criant "Vive Carson !" Toutes mes notions de liberté et de justice ont reçu un rude coup quand j'ai appris que des milliers d'ouvriers irlandais étaient forcés d'abandonner leur emploi uniquement parce que catholiques.

En face de ces choses, le gouvernement anglais en se proposant d'armer les civils, veut donc inciter le peuple à la guerre civile, tout en prenant parti pour un côté ? Comme Canadien et croyant aux principes de la liberté britannique, j'étais indigné et c'est pourquoi j'ai télégraphié au premier ministre mes protestations contre son intention de mettre des armes aux mains des civils, car je crois que c'est provoquer la guerre civile dans l'Ulster et creuser la tombe de l'Empire britannique.

LA POLICE FAIT DES SIENNES

Dublin, 25. — (S.P.A.) — James McCormack, commis dans un magasin du nord de la rue Brunswick, a été tiré par deux hommes qui ont pénétré dans le magasin. La victime est morte quelques heures après à l'hôpital.

On rapporte aussi que samedi soir quatre personnes ont été blessées dans les rues Sackville et O'Connell durant des raids de la police.

ARRESTATION D'UN GRAND FINANCIER

Belfast, 25. — (S.P.A.) — Les policiers et les militaires ont arrêté chez lui à minuit samedi, un éminent financier irlandais, Bernard O'Rourke. Ce dernier habite Inniskillen, comté de Monaghan. On l'a conduit aux baraquas de Dundalk. On n'a pas dit de quoi on l'accuse. O'Rourke est chef de la fameuse manufacture de vaisselle Belleek, Fermagh et directeur de grandes fabriques à Dundalk et à Monaghan. Sa maison a récemment été perquisitionnée par les autorités.

ON FOUILLE LES FIDELES

Dublin, 25. — (S.P.A.) — Au sortir des églises catholiques hier matin, des soldats postés à l'angle des rues ont fouillé les personnes soupçonnées de port d'armes.

LES PROBLEMES D'AUJOURD'HUI

CAUSERIE DE M. Y. A. WOODWARD, AU LUNCH DU REFORM CLUB, SAMEDI. — L'INSTRUCTION, LE LOGEMENT, LA POLITIQUE ET L'INDUSTRIE.

"Quelques problèmes d'aujourd'hui", tel est le sujet qui a été traité par J.-A. Woodward samedi midi, au lunch-causerie du *Reform Club*. Ces problèmes d'aujourd'hui sont : l'instruction, le logement, la politique et l'industrie. Abordant le premier sujet, l'orateur déclare que la chose la plus dispendieuse dans un pays est l'ignorance. L'éducation, croit-on, dans certains quartiers, peut être la cause de la période de malaise que nous traversons. Il n'en est rien cependant si cette éducation est basée sur l'équité comme elle doit l'être. Il ne faut pas oublier en effet que toute démocratie devient dangereuse quand elle est ignorante. L'éducation, après tout, est une des plus grandes forces qui soit au monde à l'heure actuelle. C'est donc qu'il va falloir développer cette faculté d'apprendre qui se trouve dans l'intelligence des enfants. Trop de parents malheureusement se figurent que les enfants, lorsqu'ils sont arrivés à un certain âge, ne sont bons qu'à recevoir un salaire. Lorsque l'enfant est capable de gagner sa vie, immédiatement on le met sur le marché. M. Woodward s'est prononcé pour l'instruction gratuite et obligatoire.

Abordant le deuxième point de sa causerie, l'orateur fait voir les conditions antihygiéniques et antisociales des logements actuels dans les grandes villes. Dans notre ville, dit-il, il existe des "slums". Trop souvent le riche propriétaire qui arrive dans sa maison le soir après son travail et se repose derrière des volets bien clos, oublie que près de lui se trouvent des foyers de pestilence. Ce riche est aussi menacé que le pauvre qui habite ces tau-

ANGLETERRE

LA PRODUCTION DES MINES

LES MINEURS DISENT QU'IL N'EN DEPEND PAS D'EUX DE L'AUGMENTER. — UNE CONFERENCE A DOWNING STREET. — PROJET DE LLOYD GEORGE POUR UN REGLEMENT A L'AMABLE.

Londres, 25. — (S.P.A.) — Les mineurs ont toujours prétendu, et en cela ils ont été appuyés par M. J. H. Thomas, secrétaire de l'union des cheminots, ne pas être en état de pouvoir garantir un surcroît de production de charbon, parce qu'ils ne sont pas les maîtres de l'outil. Cette fois, ils accusent les propriétaires des mines de restreindre la production.

Il y a eu conférence hier matin, à Downing Street. A part M. Lloyd George, le gouvernement était représenté par M. Bonar Law, porteur du bulletin de vote; le président du Board of Trade, le secrétaire des mines, le dictateur du charbon, et autres experts. Robert Smillie représentait, comme président, la fédération des mineurs, et Frank Hodges et Herbert Smith représentaient les mineurs. La conférence n'avait aucun caractère officiel, il n'y avait pas même de sténographes.

Le premier ministre a suggéré nombre de plans pouvant en définitive régler la question à l'amiable. Au cours de la séance, le baron Stamfordham, secrétaire particulier du roi George, est entré dans la salle pour quelques minutes.

Après la conférence, les délégués des mineurs s'en sont allés rencontrer tout le comité exécutif. M. Hodges et M. Smillie ont exposé au comité les résultats de la conférence de Downing Street. Hier soir, M. Hodges a refusé de dire quelles étaient les suggestions du gouvernement, mais il paraissait optimiste. Il a affirmé que rien ne se ferait avant la reprise de la conférence aujourd'hui.

Dans les milieux bien informés, on disait hier soir que le gouvernement a dessein de retarder la présentation au Parlement de son projet de loi sur les mesures d'urgence, bill qui mettrait pour ainsi dire le pays sur pied de guerre. Ce délai est de bon augure. On devait voter cette loi aujourd'hui. Le Cabinet doit trancher la question ce matin. On dit que les députés libéraux et ouvriers verraient d'un mauvais oeil les pouvoirs que ce bill conférerait au gouvernement, ils ne les jugent convenables qu'en temps de guerre. Le renvoi du projet à une date plus reculée ne pourra qu'entraîner l'abaissement des pourparlers entamés entre le gouvernement et les mineurs.

Il paraît que la nouvelle proposition que le gouvernement a faite aux mineurs rendrait certaine une surproduction considérable de charbon, tout en accordant aux mineurs l'augmentation convoitée de deux shillings.

La formule tout de même n'est encore qu'à l'état embryonnaire et fera l'objet de discussions qui doivent avoir lieu aujourd'hui.

Des framboises en octobre

Sherbrooke, 2. — (D.N.C.) — Un fait qui n'est pas ordinaire c'est d'aler à la fin du mois d'octobre et surtout d'en trouver. C'est pourtant ce qui vient d'arriver dans notre ville.

Mlle Bernadette Pomerleau faisait une promenade dans la rue McMannamy ces jours derniers, quand à l'endroit où finit cette rue, elle aperçut des framboisiers portant leurs fruits. Elle amassa plusieurs poignées de ces baies. Nous avons nous-mêmes vu de ces framboises et pouvons déclarer qu'elles étaient appétissantes.

Pacifique Canadien

SERVICE DE WAGONS-RESTAURANTS, MONTREAL-QUEBEC.

Des wagons-restaurants, dernier modèle, seront dorénavant attachés aux trains du C.P.R. (Le Viger) No 356 partant de Montréal, Gare Viger, à 5.10 p.m. tous les jours, dimanche excepté, arrivant à Québec à 10.10 p.m. et au No 355, partant de Québec à 4.00 p.m. tous les jours, dimanche excepté, arrivant à Montréal, Gare Viger, à 9.30 p.m. (réc.)

dis. Il a, contrairement au pauvre, le moyen de remédier à ce mal. C'est à lui, autant qu'aux autorités municipales et fédérales de s'occuper de ce problème. D'un autre côté, tous doivent demander au gouvernement qu'il trouve une solution à ce problème.

La politique telle qu'elle doit être est un autre problème à résoudre. Le politicien doit être prêt à faire œuvre de législateur en entrant au Parlement. C'est à lui, lui faut de la préparation et ce n'est qu'à l'école et aux universités qu'il prendra cette expérience dont il a besoin. Parant du tarif, l'orateur déclare que, comme les ouvriers et les manufacturiers, il est en faveur de la création d'une Commission du tarif qui viendrait à régler les différentes questions tarifaires.

En dernier lieu, M. Woodward a parlé du problème de l'industrie. Il déclare d'abord que depuis vingt ans il est mêlé au mouvement ouvrier. Il a connu les débuts de la fraternité des employés de chemins de fer, il les a vus s'organiser et il a travaillé comme eux à cette organisation. M. Woodward en profite pour dire qu'il ne croit pas à la force mais à la raison. C'est elle qui aujourd'hui doit dominer. Toute question doit être décidée par la justice et non par la force. Ici, dans notre pays, il faut trois choses essentielles : le contact de l'ouvrier avec son patron, la coopération et la confiance. Quand on aura ces trois choses on pourra être assuré d'avance des résultats heureux.

LA PROHIBITION

LES ÉLECTEURS AUX URNES

LA NOUVELLE-ECOSSE, LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA SE PRONONCENT AUJOURD'HUI SUR LA QUESTION DE L'IMPORTATION DES LIQUEURS ALCOOLIQUES. — LES PRONOSTICS.

Halifax, N.E., 25. — (S.P.C.) — Les prohibitionnistes ont terminé leur campagne, hier, par un appel dans tous les temples.

Dans chaque poli, les "secs" auront des représentants. On dit que ceux qui sont en faveur de l'importation des liqueurs dans la province, s'attendent à une bonne majorité dans le cap Breton et dans la ville d'Halifax, mais les secs disent que ce n'est pas suffisant pour gagner la bataille.

Une seule question est posée sur le bulletin de vote : Êtes-vous pour la suppression de l'importation des liqueurs enivrantes dans toutes les provinces ? Ceux qui sont en faveur de la prohibition répondront "oui" et ceux qui sont contre, "non".

AU MANITOBA

Winnipeg, 25. — (S.P.C.) — Les Manitobains décideront aujourd'hui si l'importation des liqueurs enivrantes des autres provinces doit être permise. Les deux partis s'attendent à une victoire. Quelques assemblées seulement ont été tenues au cours de la campagne.

UNE MAJORITE TOTALE

Le Pas, Man., 25. — (S.P.C.) — Le premier rapport du scrutin tenu à Grand Rapids, dans le Manitoba, sur la question des liqueurs a donné le résultat suivant : En faveur de la continuation de l'importation des liqueurs, 36, contre 0.

EN SASKATCHEWAN

Régina, Sask., 25. — (S.P.C.) — Le scrutin sur la question des liqueurs coïncidera ici avec la visite du chef de l'opposition, M. MacKenzie King. Il y a environ une semaine, personne ne pouvait dire si les adversaires de la prohibition feraient la lutte, mais depuis ils se sont mis à l'œuvre, et le résultat du scrutin est incertain.

Des votes à mains levées pris en différentes occasions font prévoir une lutte acharnée. Toutes les annonces parues dans les quotidiens servaient les intérêts des partisans de la prohibition.

EN ALBERTA

Edmonton, Alta., 25. — (S.P.C.) — Des rapports venant de toutes les parties de la province, indiquent que le peuple ne s'intéresse pas beaucoup au referendum qui se tient aujourd'hui. Un petit nombre seulement de votants se sont enrôlés. Quoi qu'il en soit on s'attend à une forte majorité en faveur de la prohibition.

Les partisans du projet ont été aidés dans leur travail par les organisations des fermiers.

À LA GOUTE DE LAIT STE-CATHERINE

UNE DISTRIBUTION DE PRIX.

La distribution des prix de la section Sainte-Catherine, des Gouttes de Lait, a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence de M. le curé Papineau. Une foule nombreuse avait envahi la salle de l'école Salaberry. Parmi les invités on remarquait : M. le curé Papineau; MM. Fernand Rinfret et Irénée Vautrin, tous deux députés, les docteurs Gendreau, président de la Goutte de Lait, et P. Gauthier, MM. Léopold Lamoureux, G.-O. Archambault, M. L'Archevêque et plusieurs autres.

Avant la distribution des prix de courtes allocations ont été prononcées par M. le curé Papineau, MM. Rinfret, Vautrin et le docteur Gendreau.

On a procédé ensuite à la distribution des prix. Plus de 250 ont été décernés et nous ne mentionnons ici que les principaux.

1er prix d'assiduité, \$5 en or, offert par le bureau central de la Goutte de Lait, gagné par le bébé René Courville; 1er prix de santé, \$5 en or, offert par M. le Dr Gendreau, gagné par le bébé Gabrielle Houde; 1er prix de progrès, \$2.00 en or, offert par M. Irénée Vautrin gagné par le jeune Roland Robitaille; prix spécial de \$3 offert par M. Fernand Rinfret, pour la dame patronnesse qui a fait inscrire le plus grand nombre de bébés à la Goutte de Lait Sainte-Catherine, cette année, gagné par Mlle L. Léveillé; une autre dame patronnesse, ayant fait de nombreuses inscriptions, a remporté un autre prix spécial.

Des pièces de \$2. en or ont aussi été distribuées à trois couples de jumeaux qui ont été inscrits à la Goutte de Lait, cette année, et qui ont suivi régulièrement les séances de cette organisation.

Un joli programme musical a été exécuté par l'orchestre Durette, et plusieurs numéros de gymnastique enfantine, exécutés par les élèves de l'école Garneau, sous la direction de Mlle Audet, directrice de cette institution ont terminé la fête.

A l'Union catholique

M. Louis-Raoul de Lorimier, car, l'auteur d'"Au Cœur de l'histoire", qui vient de paraître, a donné une conférence à l'Union catholique hier. Il a expliqué l'organisation du régime féodal sous Talon.

Au cours de sa conférence, l'orateur a énuméré les nombreux avantages qui étaient accordés aux soldats et aux officiers du régiment de Carignan-Salières, ainsi qu'à tous les habitants de la Nouvelle-France qui convoiaient et s'établissaient au pays.

2ième Jour de notre Grande Vente

Une Vente de Carpets

CARPETTES en tapisserie, sans couture, dessins orientaux ou fleuris, Dimensions :
7.6 x 9 pieds. Prix. 26.75
9 x 9 pieds. Prix. 32.00
9 x 10.6 pieds. Prix. 37.00
9 x 12 pieds. Prix. 42.50

6 CARPETTES Axminster sans couture, beaux dessins à médaillons orientaux, texture serrée. Dimensions :
9 x 10.6 pieds. Prix. 80.00
9 x 12 pieds. Prix. 90.00
12 x 15 pieds. Prix. 150.00

CARPETTES en velours sans couture, variété de nuances et de dessins. Dimensions :
9 x 12 pieds. Prix. 68.00
10.6 x 12 pieds. Prix. 83.00
10.6 x 13.6 pieds. Prix. 88.00
12 x 12 pieds. Prix. 92.00
12 x 13.6 pieds. Prix. 110.00

CARPETTES en tapisserie. Dimensions :
7.6 x 9 pieds. Prix. 20.50
9 x 9 pieds. Prix. 24.50
9 x 10.6 pieds. Prix. 28.50
9 x 12 pieds. Prix. 32.50

CARPETTES Wilton, beaux dessins orientaux. Dimensions :
9 x 10.6 pieds. Prix. 97.50
9 x 12 pieds. Prix. 112.50

CARPETTES Wilton sans couture, dessins persans, texture serrée. Dimensions :
6.9 x 7.6 pieds. Prix. 95.00
6.9 x 9 pieds. Prix. 115.00
6.9 x 10.6 pieds. Prix. 135.00
6.9 x 12 pieds. Prix. 155.00
9 x 9 pieds. Prix. 148.50
9 x 10.6 pieds. Prix. 173.50
9 x 12 pieds. Prix. 198.50

CARPETTES Axminster, 27 x 54 pouces. Prix. 7.95

TAPIS Axminster de 36 pouces de largeur, pour passage. Prix. 6.95 et 8.95

TAPIS de Bruxelles, jolis dessins. Prix de rabais 4.50 et 5.50
Au troisième.

TROIS SPECIAUX

COTON blanc de 2 verges de largeur, pour draps, fabrication canadienne; rég. 1.10 la verge pour .59

COTON non blanchi de qualité pesante, pour draps, fabrication canadienne; 2 verges de largeur, qualité sans apprêt. Rég. 1.00 la verge pour .55

FLANELLETTE blanche de fabrication canadienne, beau fini souple. Rég. .39 la verge pour .33

COTON blanc canadien, pratique pour tous les usages. La verge. 29

COTON JAUNE de 40 pouces de largeur, pour draps, taies d'oreiller, belle qualité. La verge. 35

Coupons de TOILE non blanchie pour nappes, longueurs variées : 1½, 2, 2½ et 3 verges. Rég. 1.35 la verge. Prix de vente, la verge. 89

COUVERTURES de flanellette pour berceau, bordure bleue ou rose, qualité pesante. La verge. 1.25

EDREDONS (confortables) couverts en batiste de fantaisie, qualité pesante. Chacun. 5.49

FLANELLETTE blanche de fabrication canadienne, 1 verge de largeur, qualité pesante, fini souple. La verge. 49

Au rez-de-chaussée.

USTENSILES DE CUISINE EN ALUMINIUM

Les ménagères pratiques d'aujourd'hui remplacent leurs vieux ustensiles usagés par de l'aluminium.

Les plats et casseroles en aluminium sont légers, durables et d'une jolie apparence, et le prix en est à peine supérieur à celui des autres.

La plupart des ustensiles de cuisine en aluminium durent toute une vie. Vous pouvez facilement vous rendre compte qu'il est avantageux d'acheter le meilleur.

ROTISSOIRES rondes, arrosant automatiquement, grandes dimensions. 4.45

MARMITES de forme convexe, avec couvercle, 6, 8 et 10 pintes, mesure à vin. 2.95 4.45 et 5.45

BAINS-MARIE, 1, 2 et 3 pintes. 2.15 2.95 et 3.45

CASSEROLES droites avec couvercle, 1½, 2 et 3 pintes. 1.75 1.95 et 2.45

Au sous-sol.

CHAUFFERETTES

Chassez le froid de votre appartement par l'usage d'une chaufferette électrique.

Marque Westinghouse. 15.00

Marque National. 14.00

Marque Majestic. 11.50

Chaufferettes électriques légèrement endommagées, 6 seulement, à 20 pour cent de rabais.

GRATIS

Une fiche double avec chaque chaufferette.

Au deuxième.

VERRE TAILLE

COMPTIERS SUR PIED

30 grands COMPTIERS en verre taillé, en 2 morceaux, la base peut servir de bonbonnière; dessins de marguerite et coupe diamant. Rég. 5.95, pour mardi seulement.

3.49

Au premier.

ARGENTERIE

61 pièces d'argenterie; votre choix de plats à fourgère, assiettes à sandwiches, assiettes à beurre, plats pour gâteaux chauds, corbeilles à pain, sucrier et pot à crème, jarres à biscuits, porte-cartes, plats à puddings. Quelques-uns de ces articles sont légèrement endommagés. Valeurs jusqu'à 9.95, pour cette vente. 4.95

Au premier.

SOUS-VETEMENTS

Echantillons de SOUS-VETEMENTS combinés, en laine naturelle, marqués : Mercury et Penman. Grands : 32 à 46 pour hommes. Spécial 4.29

Au rez-de-chaussée

DUPUIS FRÈRES

LE MAGASIN DU PEUPLE

407-409 rue St-Catherine Est, entre St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président.

A.-J. Dupuis, Directeur-Gérant.